

300 maisons d'intérêt patrimonial à Charlesbourg Le maire croit ce nombre trop élevé

◆ Outre la centaine de maisons intégrées à l'arrondissement historique du Trait-Carré, à Charlesbourg, 200 autres furent jugées d'intérêt patrimonial lors d'un inventaire effectué en même temps que la préparation du plan directeur d'urbanisme au cours de l'année 1984. Les propriétaires eurent toute une surprise en apprenant à la toute fin de l'année 1985, mais le maire Ralph Mercier trouve que le nombre est vraiment trop considérable et que dans plusieurs cas, les propriétaires souffrent d'un grave préjudice.

Textes de Marcel Collard

D'ici deux mois au plus tard, le directeur du service de l'aménagement de la municipalité, M. Raymond Paquin, déposera un rapport décrivant l'état des maisons, leur emplacement et leur valeur patrimoniale de façon à pouvoir éventuellement réviser la liste. Selon M. Paquin, dans le règlement municipal pour la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti, le conseil a minimisé les critères du ministère des Affaires culturelles afin de sauvegarder les éléments architecturaux de base (ouvertures, gabarit, toit et autres) n'empêchant pas l'aménagement de petits commerces ou de bureaux. Il reconnaît toutefois qu'il peut être plus coûteux de rénover une maison dans de telles conditions.

Cet inventaire avait été réalisé avant son élection, explique le maire. Il relate qu'en apprenant l'existence de problèmes rencontrés par les propriétaires désireux de vendre ou d'effectuer des réparations, il avait demandé que tous les citoyens concernés soient avisés de leur inscription sur la liste des maisons jugées d'intérêt patrimonial et que l'étude des caractéristiques soit accélérée. "Je trouvais que cela n'avait aucun sens puisque certaines auraient à peine 50 ans. Le patrimoine a été gaspillé dans le passé, mais il faut demeurer limitatif car les propriétaires n'en tirent pas toujours des avantages directs" ajoute M. Mercier qui privilégie surtout les maisons situées à l'intérieur d'un arrondissement historique comme les deux traits-carrés, celui dans le secteur de l'église Saint-Charles et celui de Bourg-Royal.

A compter du 2 avril, les municipalités n'auront plus à recourir au ministère culturel pour décréter et mettre en valeur les éléments de leur patrimoine. Elles pourront même adopter leur propre programme d'aide financière. Selon le maire, le conseil pourra alors corriger la situation, en collaboration avec le ministère.

De nombreux cas

Il a fallu plusieurs mois pour soustraire une vieille maison, dans le district de Notre-Dame-des-Lauréntides pour respecter les droits

de son propriétaire. Dans Bourg-Royal, le propriétaire d'un terrain assez vaste était empêché de vendre pour les mêmes raisons. Finalement, on a permis que la maison soit démolie pour réaliser la vente du terrain. Selon les renseignements obtenus, souvent des acheteurs veulent se porter acquéreurs pour démolir ces maisons.

Le cas de la famille Migneault n'est pas unique. Au début de mars, la commission consultative d'urbanisme étudiera une requête pour redonner au terrain relativement petit et n'ayant aucun potentiel patrimonial, une vocation commerciale dans l'espoir de favoriser une fonction commerciale plus attrayante à la maison, en attendant une autre solution plus appropriée. Ce terrain actuellement défini pour des fins créatives est contigu à un terrain de pratique de golf.

Le conseiller Marcel Dion pense que les auteurs de l'inventaire "ont charrié un peu". Récemment, il était aussi avisé qu'une maison achetée il y a une quarantaine d'années, pouvant avoir 75 ans, faisait partie de la liste. "Elle a un aspect antique, mais elle n'a aucune valeur patrimoniale. Il ne faut pas confondre les notions de maisons historiques avec les vieilles maisons. Les droits de citoyens seraient brimés. Je tenterai de faire réviser le classement. Une maison à caractère patrimonial doit surtout faire partie d'un ensemble historique" a ajouté M. Dion.



La maison de dix pièces, jugée d'un intérêt patrimonial, est devenue bien grande depuis que les huit enfants du couple Migneault sont partis.

Une maison historique Pas nécessairement une bonne nouvelle

◆ Comme petit capital amassé en prévision de la retraite, M. et Mme Hippolyte Migneault, du 2055 boulevard du Jardin, à Charlesbourg, ont investi dans une maison dont ils se sentent prisonniers depuis que la municipalité de Charlesbourg l'a inscrite sur une liste de quelque 300 maisons faisant partie du patrimoine. "Les contraintes d'une telle réglementation découragent les acheteurs. C'est pire qu'un vice caché" affirment-ils.

Ebéniste artisan, M. Migneault, âgé de 66 ans, acheta la maison il y a 27 ans. Aujourd'hui, les huit enfants sont partis et les parents se trouvent bien seuls dans cette maison de dix pièces que M. Migneault n'a plus les forces d'entretenir, au lieu de réaliser le rêve d'un petit appartement et d'un séjour prolongé dans le Sud durant l'hiver. L'acheteur a confirmé au SOLEIL que la transaction devait être conclue après les Fêtes. Il avait accepté le prix. Son intention était de modifier la maison et d'y ajouter une

annexe pour l'habiter. Eventuellement, il pensait donner une vocation commerciale à la maison avantageusement située sur le boulevard du Jardin, une artère fort achalandée. M. Migneault lui fit part d'une lettre circulaire qu'il venait de recevoir du maire Ralph Mercier, l'informant que la propriété était inscrite dans le programme de protection du patrimoine bâti. Constatant en plus que le terrain avait été exclu de la zone commerciale, l'acheteur, qui désire garder l'anonymat a confié n'avoir pas voulu engager toute la batterie des procédures. Depuis, il s'est tourné vers d'autres projets. M. et Mme Migneault iront quand même au soleil, surtout en raison de leur état de santé, mais ils y séjourneront deux semaines seulement au lieu de deux ou trois mois.

Cette maison centenaire fut habitée par des gens modestes, en plus du peintre Charles Miville-Deschênes et d'un consul général

du Canada en France, M. Eugène Bussières. M. Migneault a dû changer la plomberie et l'électricité. Il y a sept ans, il refusa une offre d'achat de \$135,000; le terrain était alors inclus dans une zone commerciale. Depuis l'adoption d'un nouveau plan d'urbanisme, il s'est retrouvé dans un secteur récréatif, rien pour favoriser une vente.

L'inclusion de la maison dans le programme de protection a semé l'émoi chez le couple. "Nous sommes emprisonnés chez nous sans savoir si nous aurons de quoi manger et payer les taxes. C'était notre compte en banque. Nous n'admettons pas devoir sacrifier l'espoir d'une retraite longuement méritée au nom de l'histoire et de la protection d'un monument. Si la municipalité veut conserver des monuments, qu'elle en défraie le coût" ont déclaré les deux personnes lors d'une entrevue accordée au SOLEIL.



M. et Mme Hippolyte Migneault ont bien hâte de pouvoir bénéficier de ce capital investi dans leur maison en prévision de la retraite afin de louer un petit appartement et fuir le froid au moins deux ou trois mois par année.

Commission Lapointe

Les voisins de la CUQ poussés à intervenir

◆ LEVIS — Les travaux de la commission Lapointe, sur la situation de la ville de Québec, y incluent fort d'avoir des répercussions

par André FORGUES

pour les municipalités régionales de comté qui bordent la Communauté urbaine de Québec, y incluent celles de la Rive-Sud. Les acteurs politiques concernés devraient donc se faire entendre avant qu'il ne soit trop tard.

C'est ce qu'expliquent les membres du Conseil de développement du Québec métropolitain qui ont entrepris de convaincre les autorités politiques de la périphérie de l'agglomération urbaine de la capitale qu'elles devraient présenter des mémoires devant la commission Lapointe.

Deux des membres du conseil de développement, Mme Solanges Hudon et M. Daniel Vachon, ont déjà rencontré le préfet de la MRC de Desjardins et maire de Lévis, M. Vincent Chagnon, et entendent faire de même auprès de dirigeants des MRC Chutes-de-la-Chaudière, Côte-de-Beaupré et Ile-d'Orléans.

Instituée à la demande du maire de Québec, M. Jean Pelletier, par le gouvernement du Québec, la commission doit publier d'ici deux semaines un document d'analyse qui servira pour l'animation et l'encadrement des audiences publiques qui auront lieu au début d'avril.

Au conseil de développement, on s'inquiète de ce qu'aucun or-

ganisme de l'extérieur de la CUQ n'ait encore manifesté son intention de prendre la parole devant les commissaires.

Selon Mme Hudon et M. Vachon, on peut prévoir que les recommandations de la commission, qui doit achever ses travaux à la fin de l'été, auront un impact politique, économique (entre autres sur les

plans du développement industriel et du tourisme) et culturel sur les secteurs périphériques.

Quant à lui, le conseil de développement se fera entendre des commissaires pour affirmer sa conviction qu'il ne peut y avoir de véritable développement au profit de la capitale ou de la CUQ sans une implication des secteurs périphériques et que ce développement ne doit surtout pas se

réaliser sur le dos des MRC de l'agglomération de Québec.

C'est donc tout en préparant leur intervention que les membres du conseil de développement exposent leurs arguments aux représentants de la périphérie qu'ils rencontrent ces jours-ci. Auprès du maire Chagnon, Mme Hudon et M. Vachon ont bon espoir d'avoir réussi la tâche de conviction qu'ils s'étaient assignée.

CENTRES-DIEU
Lieux d'écoute, d'information de dialogue, de prière. Un prêtre est à votre service.
PLACE LAURIER: 651-2059
PLACE FLEUR DE LYS: 523-9822
PLACE QUÉBEC: 525-4015
GALERIES CHAGNON: 837-5484
CARREFOUR ST-GEORGES: 228-7545

Clinique Optométrique de Québec
DR YVES BERTRAND Optométriste
DR GHISLAIN DIONNE Optométriste
• Choix de montures • Examen de la vue • Verres de contact
735, Mail Centre-Ville 529-9383

COURS DE TENUE de BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES du CHÂTEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
SESSIONS de Jour, de Soir et Samedi au Château Frontenac
Permis culture par formulaire 749551 min. Éducation du Québec
692-0310

LUNETTES VERRES DE CONTACT
place XXXXX des quatre-bourgeois
Sainte-Foy
659-5075

Tu cherches des lunettes pour y voir clair...
les Annonces classées du Soleil
647-3311

PROBLEMES AVEC L'ALCOOL?
LA CROISEE DES CHEMINS C'EST POSSIBLE!
4080 liere ave ST GEORGES 227-0897

commission scolaire montcalm
AVIS PUBLIC
COMMISSION SCOLAIRE MONTCALM
ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 1986-1987
L'inscription est obligatoire pour tous les élèves qui fréquenteront une classe de maternelle en septembre 1986. L'enfant doit être né avant le 1er octobre 1981. Les parents doivent se présenter à l'école et sont priés d'apporter un original du certificat de naissance.
Période d'inscription: 20 février 1986, entre 9h et 11h30 et entre 14h et 16h aux écoles suivantes:
Ecole du Bulson 871-7001
Ecole Ste-Monique 871-7010
Ecole Masson 872-5962
Ecole Dominique-Savoie 871-6086
Ecole Jean XXIII 527-4194
Ecole Notre-Dame 681-4121
Ecole du Domaine 527-6840
Donné à Québec, ce treizième jour de février mil neuf cent quatre-vingt-six.
Hugues Bergeron
Secrétaire général

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE

Petites franciscaines de Marie

Une deuxième novice québécoise en 5 ans

◆ BAIE-SAINT-PAUL — Pour la deuxième fois en moins d'un an les Petites franciscaines de Marie ont accueilli un nouvel élément dans leur communauté religieuse. Cela mettait fin à une disette de 5 années au cours de laquelle aucune québécoise n'avait manifesté le désir de se joindre à cette congrégation établie à Baie-Saint-Paul depuis près de 100 ans.

sance deux ans plus tôt à Worcester au Massachusetts. Le curé Ambroise Fafard donnait aux Petites franciscaines de Marie l'opportunité de faire leur noviciat sous sa gouverne, ce que le curé de Worcester leur refusait. Les religieuses s'occupaient de l'hospice pour personnes âgées et des handicapés mentaux.

tement et la garde de malades mentaux est le principal employeur de la petite localité.

On compte aujourd'hui 420 religieuses prononcées leurs vœux perpétuels chez les Petites franciscaines de Marie. La communauté compte 25 maisons au Québec. Elle en a trois à Madagascar et d'autres en Caroline du Sud, dans le Maine et au Massachusetts.

La mission de Madagascar a été ouverte en 1968. Dans cette ancienne colonie française, les sœurs s'occupent d'œuvres de santé, d'éducation populaire, de l'aide aux femmes etc. Elles sont même en charge d'un centre agricole où l'on

enseigne aux malgaches l'élevage et la façon de cultiver la terre.

Au Québec, les mères de la congrégation travaillent principalement dans les domaines de l'éducation, des soins aux personnes âgées, et aux handicapés mentaux, de services de pastorales et de diverses œuvres.

Les Petites franciscaines de Marie ont déjà compté plus de 650 membres. De 1935 à 1965, à chaque année, plusieurs jeunes filles prononçaient leurs vœux. Les dernières années ont toutefois été beaucoup plus difficiles au niveau du recrutement. Le phénomène est commun aux communautés religieuses au Québec.



Manon Tremblay vient de prononcer ses vœux temporaires.

Textes de Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

Manon Tremblay, une jeune fille de 25 ans, a prononcé ses vœux temporaires le 26 janvier. L'été dernier, c'était Doris Lamontagne, 24 ans, qui posait le même geste. Les deux jeunes filles sont originaires de la région du Saguenay.

Manon Tremblay et Doris Lamontagne devront renouveler annuellement leurs vœux temporaires au cours des cinq prochaines années. Par la suite, si elles le désirent et que la communauté est consentante, elles pourront faire leurs vœux perpétuels.

Les Petites franciscaines de Marie sont venues s'établir à Baie-Saint-Paul en 1891 grâce à l'initiative du curé Ambroise Fafard. L'embryon de la congrégation avait pris nais-

Accès à la vie religieuse

Un long processus qui s'étend sur huit ans

◆ BAIE-SAINT-PAUL — L'accès à la vie religieuse demande un long processus qui s'étend sur une période de 8 ans au cours de

laquelle les candidates sont appelées à approfondir leur vie spirituelle. Manon Tremblay, une jeune fille

qui vient de prononcer ses vœux temporaires, a entrepris les démarches pour prendre la voile il y a 3 ans. C'est en participant aux activités de Jeunes du monde à Chicoutimi que Mlle Tremblay a pris ses premiers contacts avec une religieuse membre des Petites franciscaines.

Pour sa période de postulat, les Petites franciscaines ont permis à Manon Tremblay de demeurer dans sa famille et de conserver son emploi dans une station de télévision du Saguenay. Elle avait toutefois une accompagnatrice avec qui elle approfondissait régulièrement sa vie spirituelle.

A l'étape suivante, elle a été appelée à se rendre à Québec pour participer à un noviciat intercommunautaire. Des novices de plusieurs communautés, autant hommes que femmes, suivent alors des cours de théologie, sur la vie religieuse, la prière, la méditation et la contemplation. C'est une période intense de réflexion et de formation. Les novices sont en retrait du monde pour se consacrer uniquement à leur formation spirituelle et personnelle.

Au cours de la deuxième partie du noviciat, Mlle Tremblay a fait différents stages chez les Petites franciscaines. Tout en continuant son travail d'approfondissement de la vie religieuse, elle a reçu une formation en couture, cuisine, contact auprès des malades, etc. Elle a également profité de cette période pour mieux connaître le fonctionnement et les règlements de la communauté.

Le 26 janvier, Manon Tremblay a prononcé ses vœux temporaires. Elle fait partie intégrante de la communauté. Elle devra toutefois répéter l'exercice au cours des prochaines années. D'ici 5 ans, si elle le désire et si la congrégation accepte, elle pourra faire ses vœux perpétuels.

Manon Tremblay ne rejette pas le monde extérieur

◆ BAIE-SAINT-PAUL — "Ce n'est absolument pas un rejet du monde extérieur. Si j'ai pris la décision de devenir religieuse c'est pour répondre à ce que je porte en moi."

Mlle Manon Tremblay, devenue depuis quelques jours sœur Manon Tremblay, est une fille bien d'aujourd'hui. Elle a gagné sa croûte et vécu comme n'importe laquelle jeune fille de son époque. Elle déclare que son choix est éclairé d'autant plus qu'elle connaît très bien ce qu'elle laisse derrière elle.

Manon Tremblay a pensé à la vie religieuse dès 16 ans mais ce n'est qu'à 22 ans qu'elle a pris la décision d'entrer en communauté, "j'avais acquis une certaine indépendance tant financière qu'humaine. Je me sentais libre par rapport à mes proches et sa décision est très personnelle", dit-elle en précisant que les Petites franciscaines de Marie ne courent pas après les candidates, "la communauté ne fait pas de recrutement. J'ai connu une sœur et c'est en discutant que j'ai pris contact avec les différents aspects de la vie en communauté."

A Chicoutimi, Manon Tremblay occupait un poste d'opératrice à la diffusion pour Télé Sag Inc., une station de télévision communautaire. Ses confrères et consœurs de tra-

vail faisaient preuve de compréhension lorsqu'elle leur faisait part de ses aspirations, du côté de ses patrons on montrait de l'indifférence.

C'est le vœu de chasteté qui intrigue le plus les gens, "le vœu de pauvreté ne semble nullement préoccuper parce que les gens se disent qu'on ne manquera de rien", révèle sœur Manon, "quand arrive la question de la chasteté on se fait dire qu'on n'est pas normal ou qu'on va sauter la clôture à un moment ou à un autre."

Au cours des prochaines semaines, sœur Manon se rendra à la maison des Petites franciscaines de Worcester au Massachusetts où elle travaillera auprès des malades. Elle a d'ailleurs fait un stage de un mois et demi dans ce domaine qu'elle dit apprécier, "j'aimerais devenir infirmière ou encore me spécialiser en service social" avance-t-elle.

Manon Tremblay a choisi les Petites franciscaines parce qu'elle se retrouve dans Saint-François, "il a rejoint l'humain. Il s'est laissé interpeller. C'était un radical non pas dans ses paroles mais par ce qu'il était."

Manon Tremblay a une sœur aînée et une jumelle. Cette dernière est célibataire et elle habite la région du Saguenay.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GEP86.19002 pour 10 h 30 heure de Montréal le mardi 11 mars 1986

ADDITIONS ET MODIFICATIONS D'APPAREILLAGE DE COMMANDE DANS DIVERS POSTES POUR LES CER

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 15 000 \$

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi, inclusivement, de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC GROUPE EQUIPEMENT
Direction Achats et Contrats
Service des contrats
855 est, rue Sainte-Catherine
3e étage
Montréal (Québec) Canada
H2L 4P5

Pour renseignements:
Téléphone: (514) 289-5903

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un cheque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cheque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur Achats et Contrats Michel De Broux



Le monastère des Petites franciscaines de Marie à Baie-Saint-Paul.

VILLE DE Québec

Avis public

est par les présentes donné, qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 10 février 1986, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:

3147 — Concernant l'ouverture des rues René-Richard et Marius-Piromboni

3152 — Modifiant le règlement 2474 "Concernant l'urbanisme dans les districts Champlain, St-Roch/St-Sauveur et Limoilou"

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture

Québec, le 11 février 1986

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

VILLE DE Québec

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que lors d'une séance du Conseil municipal tenue le lundi 10 février 1986, le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté en première lecture le projet de règlement numéro 3152 "Modifiant le règlement numéro 2474 "Concernant l'urbanisme dans les districts Champlain, St-Roch/St-Sauveur et Limoilou" dans le but:

- de modifier, dans le secteur St-Roch, au Nord de la rue du Roi, entre les rues Dorchester et de la Couronne, les normes d'implantation des bâtiments en augmentant le rapport plancher/terrain maximum de 2,00 à 6,00, en diminuant le pourcentage d'aire d'agrément exigé de 10% à 0% et en augmentant la hauteur maximale permise de quinze (15) mètres à vingt (20) mètres et
- en créant pour ce faire un nouveau code de spécifications 83.7 et en l'appliquant dans la zone 250-M-83.5, le tout tel que plus amplement démontré sur le croquis ci-après illustré.
- de prohiber, le long de la rue Cartier, entre les rues Crémazie et Saunders, l'implantation des établissements reliés à la restauration et aux divertissements et
- en modifiant pour ce faire le code de spécifications 25.2 qui s'applique à cet endroit.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement en s'adressant au bureau du Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue des Jardins, bureau 216. Prière de noter que le Bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.

Québec, le 13 février 1986

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

Les artistes du Festival de la Jeunesse

◆ Le deuxième Festival national de la jeunesse québécoise a couronné hier après-midi trois gagnants dans chacune des catégories (Galerie d'art et Galerie de photo) où les artistes de 14 à 24 ans étaient invités à participer.

Annick Fontaine, de Québec; Eric Lessard, de Thetford-Mines et Philippe Camirand, de Québec, ont remporté respectivement le premier, deuxième et troisième prix du concours de photo. Michèle LeFebvre, de Sainte-Foy; Errol Marcell, de Québec, et Mélanie Bernier, de Lévis, en ont fait autant à la galerie d'art.

Dans cette catégorie, des mentions du jury ont été accordées à Nathalie Hardy, de Lévis; Thierry Hu-Lai-Kune, de Québec, et André Pettigrew, de Québec, pour l'originalité de leur œuvre.

Les six prix ont été remis à leurs jeunes récipiendaires hier après-midi, sur la grande scène d'interprétation du festival, au rez-de-chaussée du Hangar des boutiques du Vieux-Port où l'événement se terminait quatre heures plus tard. Les mentions seront envoyées par la poste, sous forme de certificats. Les premiers prix étaient au montant de \$200, de \$100 pour les deuxièmes et de \$50 pour les troisièmes.

VILLE DE BEAUPORT

appel d'offres

La Ville de Beauport demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie pour les deux projets suivants:

- Développement Horizon - Phase II - Contrat B - Dossier # C204-44
- Développement Poulin - Phase I - Dossier 204-22

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formules de soumission au bureau des Consultants de la Ville de Beauport, HALLISSEY, ASSELIN & DAIGLE INC., 285, chemin Ste-Foy, Québec G1R 1T5, moyennant un dépôt de 50,00\$, non remboursable, pour chacun des deux projets.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission. Chaque soumission devra être accompagnée des lettres d'intention prévues au cahier des charges et exigées au devis particulier.

Les soumissions seront reçues par le soussigné à l'hôtel de ville, 577, avenue Royale, Beauport, jusqu'à seize heures (16h00), heure locale, le lundi 3 mars 1986.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de seize heures (16h00), dans la salle du Conseil.

La Ville de Beauport se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de rejeter toute soumission non conforme.

DONNE à Beauport, ce 13 février 1986

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.s.

Ville de charlesbourg

DIVISION DE L'APPROVISIONNEMENT

APPEL D'OFFRES

SOUSSION POUR L'IMPRESSION DU JOURNAL INFOBOURG DE LA VILLE.

AVIS AUX SOUMISSONNAIRES

Avis vous est par la présente donné que des soumissions cachetées et marquées "Soumission pour l'impression du journal Infobourg" et adressées au Greffier de la Ville au 7575, boulevard Henri-Bourassa à Charlesbourg, seront reçues Jusqu'au lundi 3 mars 1986 à 11h00 a.m.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie du devis en s'adressant au Service des achats au 7575, boulevard Henri-Bourassa à Charlesbourg.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule fournie avec le devis et être accompagnée d'un cheque certifié fait à l'ordre de la Ville de Charlesbourg pour un montant de 2 000\$.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg à 11h05 a.m., le lundi 3 mars 1986.

La Ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

ROSAIRE GOUBOUT
Greffier de la Ville de Charlesbourg

17 FÉVRIER 1986

Voleurs surpris en flagrant délit à Beauport et St-Rédempteur

◆ Les voleurs dans les maisons n'ont pas été chanceux hier soir. Quatre d'entre eux ont dû prendre leurs jambes à leur cou, après avoir été surpris en flagrant délit par les propriétaires. Vers 19h40, deux individus dans la vingtaine, qui s'étaient introduits dans une demeure de la 28e rue à Saint-Rédempteur, se sont retrouvés nez à nez avec les occupants de la maison alors qu'ils s'approprièrent à fuir avec des objets de valeur. Ils ont alors couru jusqu'à leur voiture, garée devant celle des propriétaires et ont pris la poudre d'escampette avec un four micro-ondes. Dans leur course, les malfaiteurs ont failli renverser l'un des propriétaires, cherchant à identifier leur véhicule suspect.

Un peu plus tard, sur la rue Rhéaume à Beauport, un couple qui s'était absenté une dizaine de minutes de la maison, a eu une mauvaise surprise à leur retour en découvrant deux jeunes voleurs à l'oeuvre. L'un des lascars a couru jusqu'à la porte pendant que son comparse s'enfuyait par la fenêtre et réussissait à prendre le volant de sa voiture garée dans la cour. Les occupants de la maison avaient d'abord cru qu'un voisin s'était arrêté chez eux, mais ont ensuite constaté que la voiture appartenait aux voleurs. La police de Beauport enquête.



Le Soleil, Gilles Fréchette

Maison incendiée

Une maison inoccupée de la rue des Ecureuils, à Charlesbourg, a été lourdement endommagée vers 15h hier, après que le feu se fut déclaré dans un mur, à l'arrière. Même si les pompiers de Charlesbourg ont maîtrisé les flammes en 15 minutes, les dommages atteindront les \$30,000. La Sûreté du Québec effectuera une expertise des lieux pour déterminer la cause exacte de l'incendie. Pour l'instant, on retient l'hypothèse d'une négligence, causée par une chaudière de cendre chaude abandonnée sur le patio arrière et qui aurait surchauffé le mur.

\$20,000 pour retrouver son fils

◆ KINGSTON, Jamaïque (AP) — Un homme d'affaires montréalais offre \$20,000 à toute personne qui l'aidera à retrouver son fils de 29 ans, disparu depuis le 3 janvier de son domicile de Kingston, en Jamaïque.

Selon des informations parues dans les journaux jamaïcains, la récompense a été offerte par Issa Zogbi, manufacturier et exportateur vivant à Montréal. Celui-ci s'est rendu en Jamaïque il y a un peu plus d'un mois en compagnie de sa femme Victoria, à la recherche de leur fils Daniel, le cadet de leurs six enfants.

Les premiers articles au sujet de la disparition de Daniel Zogbi ont été publiés dans le journal Kingston's Star. L'alerte a été sonnée par des amis du disparu, qui ont trouvé sa maison ouverte mais vide, et qui n'avaient pas eu de ses nouvelles depuis plusieurs jours.

Selon le journal, Daniel Zogbi vivait en Jamaïque depuis 14 mois, et il exploitait une entreprise d'informatique enregistrée sous le nom de Microcom Ltée. Il a été vu pour la dernière fois dans l'après-midi du 3 janvier, alors qu'il quittait un restaurant où il venait de dîner.

Dix jours après que la disparition de M. Zogbi eut été signalée, la police a retrouvé sa voiture démolie en bordure d'une route isolée dans les montagnes, à quelque 40 kilomètres de Kingston.

La police jamaïcaine, qui a dévoilé peu de détails sur cette affaire, s'attend à recevoir des données biographiques au sujet du disparu en provenance du Canada. Le haut commissariat canadien à Kingston a pour sa part affirmé avoir partagé toutes les informations qui lui étaient disponibles avec les autorités jamaïcaines.

Evasion de Michel Mayer

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec est à la recherche d'un jeune détenu qui a réussi à s'évader hier après-midi du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Montréal.

L'évadé, Michel Mayer, âgé de 22 ans et mesurant 1 mètre 73, purgeait une peine de quatre ans pour vol à main armée. Il devait obtenir sa libération conditionnelle le 23 avril, a précisé Jean Jacques, agent de service de l'établissement à sécurité minimale.

La Sûreté du Québec croit que le prisonnier se trouvait encore dans la région, hier après-midi.

Alerte à la bombe dans un hôpital

◆ TIMMINS (PC) — Une alerte à la bombe a forcé l'évacuation, pendant plusieurs heures, samedi soir de plus de 200 patients d'un hôpital de cette ville minière du nord de l'Ontario.

Un correspondant anonyme a communiqué vers 19h avec le central de l'hôpital St. Mary pour annoncer qu'une bombe à retardement exploserait dans environ 2½ heures.

Un porte-parole de l'institution, Mme Irene Chris, a révélé que les autorités de l'hôpital avaient immédiatement appelé la police et décrété l'évacuation des patients par un froid de moins 20 degrés.

L'hôpital a été soumis à des fouilles et les autorités s'attendaient à ce que les malades puissent le réintégrer à compter de minuit.

Depuis quelque temps, Timmins est la proie d'une véritable épidémie d'appels à la bombe.

Les malades les plus touchés ont été transportés à un autre hôpital, alors que les autres étaient conduits vers des foyers d'accueil ou un centre commercial voisin.

L'équipement médical de valeur a également été retiré de l'hôpital.

LE CLIMATISEUR DE NOTRE VOITURE FAMILIALE GENERAL MOTORS NE NOUS A RIEN COÛTÉ!



Si vous avez l'intention d'acheter une nouvelle voiture familiale, General Motors vous fait une offre qui assurera le confort de toute votre famille!

Pour une durée limitée, la climatisation est offerte sans supplément de prix* pour quatre des voitures familiales les plus en demande dans leur catégorie.

Vous pouvez profiter de cette offre à l'achat d'une grande Chevrolet Caprice ou Pontiac Parisienne faisant partie du stock courant du concessionnaire, en autant que vous en preniez livraison au détail le 30 avril 1986 au plus tard.

Vous pouvez aussi obtenir la climatisation sans supplément de prix à l'achat de modèles d'avant-garde à traction avant Chevrolet Celebrity et Pontiac 6000 spécialement équipés, avec moteur de 2,5 litres à injection électronique de carburant.

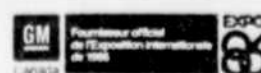
**CHEVROLET
CAPRICE
PONTIAC
PARISIENNE
CHEVROLET
CELEBRITY
PONTIAC
6000**

Hâtez-vous. Voyez le concessionnaire GM le plus près de chez vous. Et obtenez la climatisation sans qu'il vous en coûte rien!



CHEZ GM, ON VOUS OFFRE BEAUCOUP PLUS QU'UN PRIX AVANTAGEUX!

L'offre de climatisation ne comprend pas la taxe d'accise fédérale. Le concessionnaire vous fournira les détails.



LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Le coût des erreurs humaines

Le ministre des Transports en a assez. Tous les Canadiens le comprendront de s'impatier à la suite de la série noire des accidents ferroviaires d'un océan à l'autre. Catastrophes mortelles, déversements pollués, ou



par
Raymond GIROUX

simples pertes de roues, leurs effets sur la confiance du public envers les chemins de fer en sont tout aussi catastrophiques.

M. Don Mazankowski a convoqué à Ottawa, hier soir, les dirigeants des entreprises de chemin de fer. Il veut savoir dans le blanc des yeux le pourquoi des événements et surtout, les prévenir avec vigueur de prendre les mesures pour qu'ils ne se reproduisent plus.

On pointe le doigt sur des "erreurs humaines" pour expliquer les accidents récents. Autant chez Via Rail qu'à la NASA, il semble que la science du personnel et de la direction n'ait pas suivi l'évolution de la technologie. Un Challenger qui n'aurait pas dû partir parce qu'il faisait trop froid, tout simplement, a causé la perte de sept vies et coûté plus d'un milliard à l'économie américaine.

Chez nous, des trains roulent sur la mauvaise voie alors que tous les indicateurs fonctionnent à merveille. D'autres déraillent sans raison apparente. Les victimes, rageuses, s'interrogent sur le travail des employés de Via Rail. Le climat devient empoisonné, le public s'impatiente et la clientèle va bientôt fuir vers l'autobus, l'avion ou l'automobile.

Les témoignages de certaines des victimes de l'accident de samedi, à Bernières, laissent planer de sombres nuages sur la réputation des employés des chemins de fer. Selon les entrevues recueillies par la collègue Isabelle Jinchereau sur les lieux de la presque tragédie, le personnel semblait n'avoir aucune notion des mesures d'urgence à prendre dans de telles circonstances.

L'enquête fédérale devra porter essentiellement sur la formation du personnel et sur la responsabilité de la direction dans ce secteur. Trop souvent, on entend des patrons gouvernementaux, du côté d'Ottawa, se plaindre de la présence de nombreux employés de rang intermédiaire gardés en poste uniquement par ancienneté ou à la suite des privilèges accordés aux anciens combattants.

Ce personnel court-circuité l'avancement technologique, vit une intense démotivation professionnelle et personnelle parce qu'il se sait un cul-de-sac débouchant uniquement sur la retraite. Dans ce contexte, une catastrophe ne peut qu'en attirer une autre, chaque conducteur ou aiguilleur se sentant visé personnellement par 25 millions d'observateurs curieux et souvent méchants.

Les enjeux dépassent la simple question de la sécurité. Mais si la clientèle croit risquer sa vie en utilisant Via Rail, elle s'abstiendra. Les chemins de fer constituent pourtant l'épine dorsale des communications de l'avenir sur des distances de moins de 400 kilomètres, pour les passagers.

Seule une action ferme et rapide de la part des autorités pourra redresser l'image du transport ferroviaire. La rentabilisation éventuelle de la compagnie l'exige. Toutes les preuves de sa valeur économique et sociale existent. Mais devenue un poids politique et électoral, elle ne fera pas long feu dans la foire aux coupures budgétaires.

Que la guigne qui frappe actuellement Via Rail se poursuive, que le service demeure d'un niveau discutable et que le respect des horaires demeure une abstraction intellectuelle, et le transport par train n'intéressera plus que les amateurs d'antiquités. Et nous en paierons tous la note.

BLOC-NOTES

Qu'il décampe!

Les éphémérides partisanes n'étant pas particulièrement à l'avantage des conservateurs fédéraux, M. Brian Mulroney doit jubiler de voir ses opposants à Québec, les libéraux de John Turner et de Jean Chrétien, s'entre-déchirer sur la place publique pour le contrôle du Parti libéral du Canada (PLC).

De l'avis même de M. Chrétien, un "grand malaise" anémie présentement le parti quant au choix d'un nouveau président à Québec, à la veille d'un congrès qui aura lieu dans notre ville. On pourrait même parler d'une querelle entre anciens et modernes, les tenants de l'"expérience" politique et ceux qui entendent faire place à la relève en vue de stimuler le renouveau au sein d'un parti qui veut résolument reprendre le pouvoir aux mains des conservateurs, en 1988.

Que l'on fasse tout un plat avec ces querelles de clans d'obédience surtout québécoise n'a rien d'étonnant. Sans le Québec, le PLC ne serait qu'une formation marginale au Canada. M. Turner le sait qui multiplie ses visites chez nous et privilégie les problèmes québécois (particulièrement ceux que vit présentement Montréal) dans les débats aux Communautés. Cette stratégie obtient certains succès car elle place constamment le gouvernement conservateur sur la défensive et montre au public à quel point son leadership en général demeure faiblard comme l'illustre d'ailleurs le rachatisme de notre dollar.

Le pari du clan Turner est qu'il faut prouver aux Canadiens que le PLC a changé depuis son humiliante défaite de septembre 1984, que ses dirigeants ne sont plus des nostalgiques de l'ère Trudeau. Or même si M. Chrétien jouit encore d'un certain prestige chez les libéraux, l'homme lui-même apparaît toujours comme l'héritier du trudeauisme marqué par les conflits (avec le Québec, notamment) et une suffisante arrogance.

Depuis sa défaite de juin 1984, au congrès à la direction du PLC, M. Jean Chrétien se comporte comme un bien mauvais perdant. Il se croit toujours le meilleur homme pour battre M. Mulroney. Ayant publié un best-seller sur sa vie politique, manifesté des absences discutables auprès de M. Turner, tant dans les ralliements partisanes que pendant les travaux parlementaires à Ottawa, ce politicien aigri ne se console vraiment pas du fait que son parti, jusqu'à nouvel ordre, reste fidèle au chef élu.

Et voici qu'en fin de semaine, il avoue son complet désaccord avec M. Turner, le tourne en dérision ou menace une fois de plus de jeter la serviette. Alors dans l'intérêt de son propre parti, qu'il parte et vite!

Jacques DUMAIS

BOURASSA S'APPRÊTE A LANCER LEUR BONBON AUX FONCTIONNAIRES



Armand Paré
17 FEV. 84

LETTRES AU SOLEIL

Le bas de la ville en vedette

Faisant suite au billet de M. Alain Bouchard de ce jeudi 13 février, je tiens à féliciter ce journaliste chevronné au sujet de son article intitulé "La mode du bas de la ville". Enfin quelqu'un qui daigne s'intéresser au gens de la basse ville et surtout à leur qualité de vie pourtant presque légendaire. Celui qui vous écrit présentement est originaire de Limoilou et y habite toujours après trente-sept belles et extraordinaires années passées dans son sein.

Lorsque M. Bouchard dit: "Même si les médias et les journalistes habitent la haute ville ou la banlieue, ça n'a pas empêché la basse ville à se métamorphoser, depuis quelque temps", ce monsieur a parfaitement raison. Mais j'ajouterais ici, pour une meilleure compréhension, que ce n'est pas pour les mêmes raisons évoquées dans son article. Loin de là. Je pourrais même ajouter à ces raisons que ce sont justement ces personnes qui habitent la haute ville ou la banlieue, à une exception près, qui ne viennent habituellement pas à la basse ville et qui viennent aussi détruire, tout son charme naturel, sa beauté même et sa qualité de vie.

Qu'on se rappelle le choix de l'emplacement de l'incinérateur de la CUQ et du choix de nos élus pour l'emplacement de notre future usine d'épuration des eaux de toute cette communauté urbaine et que les citoyens et citoyennes de notre quartier ne veulent à aucun prix. Qu'on se rappelle de ce 23 août 1985, à 6h30 du matin, alors que notre quartier était encore bien endormi. Il fut soudainement réveillé par le bruit à tout rompre des scies mécaniques venues sournoisement nous enlever à tout jamais ce qui faisait toute la beauté, la nature, la poésie même de notre 5e Rue à Limoilou, en coupant les dix remarquables arbres qui y régnaient depuis belle lurette. Neuf ormes et un érable parfaitement sains et d'une très grande beauté... Et pourtant ce ne sont pas les gens de Limoilou qui ont commandé cette coupe de bois honteuse, une ou deux personnes exceptées et leurs maîtres à penser venus d'ailleurs.

Pour ce qui est de cette nou-

velle émigration d'artistes, de professeurs, d'animateurs sociaux et / ou de culturels qui semblent faire des découvertes, entre autres, le logement "beau, bon, pas cher", pour reprendre les expressions de notre journaliste et ami, je vous dirais qu'ils sont les seuls à faire ces découvertes.

Pour nous, gens de Limoilou, ces nobles représentants de toutes ces sphères si intéressantes ont toujours eu pignon sur rue

dans notre quartier. Seulement, peu de gens le savaient. Qu'on ne pense ici qu'à Sylvain Lelièvre de la 9e Rue, à Gisèle Galichan, journaliste connue et de son défunt père, Lionel, de la 5e Rue. De ce non moins Gilles Gilbert, gardien de but du Boston, aussi de la 5e Rue, de cet écrivain prolifique qu'est Marie Laberge, de la 5e Rue toujours et de son non moins prolifique collègue et très grand écrivain que fut Yves Thériault et son "AGAGUK", de

la rue Du Pont à Saint-Roch et de combien d'autres encore. (...)

Non, Limoilou et toute la basse ville ne sont pas nées de la dernière pluie. Loin de là. Et la vie sous toutes ses formes y a toujours été présente, croyez-m'en. (...)

A tous ceux et celles qui émergent et qui arrivent, bienvenue chez nous. Les gens de la basse ville vous saluent!

Armand Paré, artiste
Québec

Petits, moyens et riches

(Lettre adressée au député libéral provincial de Montmorency, M. Yves Séguin)

Par la présente, nous tenons à porter à votre attention la situation injuste qui existe concernant le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour ceux qui ont un fonds de pension avec l'employeur.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que ceux qui n'ont pas de fonds de pension ont droit à une augmentation annuelle des cotisations permises au REER, celles-ci passant de \$5,000 à \$15,500 dans quelques années avec in-

dexation au coût de la vie après quoi.

Par ailleurs, les employés qui cotisent déjà à un fonds de pension sont limités à \$3,500, et ce depuis quelques années sans qu'aucune augmentation ne soit prévue pour les années subséquentes. De la sorte, point n'est besoin d'être fort en calcul pour s'apercevoir que ce sont encore les "riches" qui pourront s'enrichir et s'organiser une retraite plus que confortable, qui en profitent même présentement en sauvant de l'impôt. Eh bien sûr, comme toujours, c'est le salarier petit et moyen qui paiera la

note et qui doit se contenter, lui, des miettes du système.

Nous ne comprenons pas qu'un tollé ne se fasse pas entendre: manque de sensibilisation sûrement... Nous espérons que vous porterez nos remarques à ceux qui tiennent les cordons de la bourse pour qu'on corrige cette situation, qu'il ne serait pas exagéré de trouver scandaleuse, et ce, dès le prochain budget.

Un groupe de citoyens du comté de Montmorency.

Monique Nadeau
Beausport

"Fallait qu'on le dise!"

Nous faisons partie du groupe d'heureux gagnants d'un "week-end" de ski dans Charlevoix les 7, 8 et 9 février, une promotion conjointe de l'Association touristique de Charlevoix, du SOLEIL et de CHOI-FM. Voulez-vous savoir de quoi ça a l'air, des gagnant(e)s comblé(e)s?

Imaginez une fin de semaine à l'Auberge des Trois Canards, choyés comme coqs en pâte, une table délicieuse (sans autre limite que l'appétit), un personnel de salle à manger d'une extrême gentillesse (le directeur a même fait modifier l'heure des déjeuners pour accommoder ses élèves-tôt de gagnantes). Les autres chanceux dispersés à la Pinsonnière, à l'Auberge des Peupliers, au Petit Berger et à l'Auberge des Falaises ont partagé le même enchantement.

Et le ski? Le mont Grand Fonds est assurément une mine

d'or que Charlevoix devra continuer à exploiter avec le même dynamisme et encore plus de moyens techniques. Les pentes d'alpin ont satisfait les plus mordus d'entre nous, tandis que les pistes de fond ont comblé les moins et les plus exigeants (à noter: café et chocolat chaud gratuits aux différents refuges). Et en plus, un soleil à faire pâlir

d'envie les vacanciers de la Floride; bref, une fin de semaine réussie, bien encadrée par les deux représentants de CHOI-FM et du SOLEIL. Dans de telles conditions, c'est-y plaisant d'être gagnant! "Fallait qu'on le dise!"

C. Lamothe
L. St-Martin
Québec

Echecs en tête

LE SOLEIL, quotidien francophone, arrive à temps, au jour le jour, à la ville frontalière Campbellton, Nouveau-Brunswick.

En l'absence d'un quotidien francophone au Nouveau-Brunswick, LE SOLEIL comble un besoin bien réel.

L'Acadie-Nouvelle répond aux

besoins de la péninsule acadienne mais ce journal n'arrive pas à rejoindre toutes les régions francophones du Nouveau-Brunswick Le Matin, quotidien à naître, n'a pas encore vu le jour.

J'aime lire LE SOLEIL pour son cahier sport, le tourisme. J'ai également apprécié le dossier sur la survie de la Louisiane francophone aux Etats-Unis du 8 février 1986.

Toutefois, j'ai constaté que vous ne publiez plus votre chronique sur les échecs.

J'aimais votre chronique sur les échecs parce que vous y présentiez d'excellents problèmes à résoudre et de plus, vous aviez l'amabilité d'utiliser la notation algébrique.

Pourriez-vous publier une chronique sur les échecs dans votre page détente ou dans votre cahier de sports, s'il vous plaît?

Ronald Maitais
Campbellton

NDLR: LE SOLEIL reprendra la publication d'une chronique d'échecs dans les prochaines semaines. Plusieurs propositions de collaborateurs sont présentement à l'étude.

Le temps nous manque...

(En réponse à Mme Francine Guay, de Boischatel, pour sa lettre, "L'hôpital, une autre planète", parue le 6 février)

Je venais justement de terminer mon quart de nuit, et comme à l'habitude avant de dormir, je faisais la lecture du SOLEIL, et je dois avouer que votre lettre concernant l'autre planète, c'est-à-dire l'hôpital, m'a fait l'effet d'un stimulant, beaucoup plus que mon café. Peut-être êtes-vous vous-même sur une autre planète, car vous semblez ignorer que les compressions budgétaires ont eu comme effet de diminuer les effectifs.

Nous travaillons à personnel

réduit, au minimum requis; nous nous devons donc d'avoir une très bonne planification, ceci afin de répondre aux problèmes prioritaires, qui sont à prime abord les malaises physiques. Nous escomptons dans la mesure du possible de répondre aux besoins émotionnels des patients puisque l'intégrité physique et mentale vont de pair, mais bien plus souvent qu'autrement, nous manquons de temps, et c'est dommage.

Les contraintes auxquelles nous faisons face s'avèrent aussi néfastes pour nous que pour vous. Je comprends fort bien les sentiments qui vous ont habitée

et je regrette que vous vous soyez sentie lésée à ce point. Vous ne mentionnez pas dans quel établissement hospitalier vous avez été traitée, mais c'est de peu d'importance, puisque la situation est semblable partout. Je veux seulement vous dire que nous faisons notre gros possible pour soulager les gens aux prises avec des problèmes de santé, et ceci avec des conditions de travail souvent difficiles. "A l'impossible nul n'est tenu."

Christine Jean
Infirmière
hôpital Laval
Sainte-Foy

MONTREAL

L'étrange M. Drapeau

◆ J'attends le métro. La foule se presse sur le quai. Tout à coup j'aperçois cet homme trapu, gros, sorte de boule sur deux courtes pattes et instinctivement je me dis: je le connais.

par **Richard DAIGNAULT**



Je l'approche, le regarde en pleine face. Ses yeux bleus s'illuminent, il sourit d'une oreille à l'autre. C'était bien lui, François Zalloni, ex-journaliste au Devoir, ex-adjoint du chef de cabinet du maire Jean Drapeau, ex-directeur des relations publiques de Montréal.

Jean Drapeau, jeune avocat nationaliste, s'était rendu célèbre en menant une sainte croisade contre la commercialisation du vice à Montréal. Le Devoir dont la voix, à cette époque, faisait trembler les grands, lui avait ouvert ses pages. Tout ce tintamarre sur la corruption policière et le vice commercialisé des années d'après-guerre aboutit à une enquête judiciaire. C'est à Zalloni que Le Devoir confia la tâche de rendre compte dans ses pages des spectaculaires témoignages.

Voilà comment se forgèrent les liens d'une amitié entre les deux hommes, amitié qui tient jusqu'à ce jour. Zalloni a 70 ans depuis septembre. Le maire marquera son 70e anniversaire demain.

Je voulais savoir de Zalloni: sous ce crâne chauve et rond, derrière ces verres encadrés d'épaisses montures noires, quel être se cache?

Zalloni dit: "Il faut dire que je n'ai pas été son confident. Si je l'avais été, je ne parlerais pas.

"Le maire est un homme extrêmement charmant...si vous voulez lui parler, il écoute. Remarquez. Il fait exactement ce qu'il veut mais il écoute.

"Ma job a été de l'aider à faire sa job... Pendant des années j'arrivais au bureau à sept heures moins le quart, mais lui, il était déjà là depuis 30 minutes. Il faisait le café. On passait deux heures à discuter des dossiers avant l'ouverture des bureaux. On causait... ça m'a permis de connaître un peu le mécanisme de sa pensée... Le fond? Je pense que personne n'a pu pénétrer le personnage en profondeur... Drapeau ce n'est pas un homme qui se livre."

Mais quel principe guide son action? Et pourquoi, malgré les attaques dont il a été constamment l'objet dans la presse, demeure-t-il si populaire?

"J'ai toujours été frappé par une chose, dit Zalloni, c'est un homme qui poursuit un idéal global: faire prospérer sa ville.

"J'en suis témoin. Jean Drapeau aurait pu diriger des partis politiques fédéraux ou provinciaux. Il aurait pu être premier ministre du Canada ou du Québec. Il a refusé..."

"Alors Drapeau, on a dit qu'il avait la manie des grandeurs. Non. Il voit grand. Ce n'est pas la même chose. Le métro, l'expo, les jeux olympiques, la Place des Arts, et quoi d'autre encore, ont fait de Montréal une des grandes villes du monde."

Si les Montréalais ont voté pour Drapeau, dit Zalloni, c'est parce que la population voit l'ensemble de son oeuvre.

Les gens voient le positif. Les erreurs de parcours n'empêchent pas le sentiment global que Montréal est bien situé face à l'avenir.

Montréal éclair

On recherche "étudiants masculins entre 18 et 35 ans pour expérience portant sur la réponse sexuelle."

Il s'agit d'une annonce qui paraît dans le journal de l'Université de Montréal "Forum". Et les détails?

"Ceux-ci doivent être hétérosexuels et avoir pour langue maternelle le français. Durée de l'expérience: 1 heure. Rétribution: \$5. Pour plus de renseignements: José Ricardo au 323-5493 ou 321-3484"

Prolifération des sectes religieuses au Québec (fin) L'imbroglie de la liberté

La dimension spirituelle étant partie intégrante de l'être humain, la société n'a d'autre choix que d'en préserver la libre expression. Mais comment assumer la vigilance essentielle à la protection des citoyens face aux gestes de certaines sectes? Les corps publics sont souvent confondus dans de telles situations, constate Roger Bellefeuille en conclusion à sa recherche sur le phénomène.

◆ Les corps publics sont de toute évidence confondus par les gestes présumément néfastes de certaines sectes. D'autant plus que celles-ci sont prêtes à brandir l'accusation de persécution religieuse ou d'atteinte à la liberté de culte garantie par la Charte des droits et libertés. Mais plutôt paradoxalement, les bienfaits d'une société démocratique et pluraliste servent d'assises à de véritables ghettos de nature totalitaire. Des régimes qui sont la négation des droits les plus fondamentaux.



Ainsi ce ne fut pas une mince tâche pour l'Office des services de garde d'obtenir la fermeture d'une garderie administrée illégalement par l'Eglise baptiste de Windsor, dans l'Estrie. L'intervention policière fut d'autre part jugée excessive dans certains milieux. Comme s'il se fut agi d'investir un repère de Hell's Angels, comment le directeur de la protection de la jeunesse de l'Estrie, M. Jean Gélinas.

Il faut signaler, toutefois, que les moyens dont dispose l'Office des services de garde pour mettre fin aux activités d'un tel établissement sont fort limités: porter plainte pour illégalité si la garderie fonctionne illicitement, c'est-à-dire

sans permis; ou encore, faire la preuve que les propriétaires n'observent pas les normes exigées pour l'obtention d'un permis. Ce qui peut donner lieu à des tours de passe-passe qui frisent le rocambolesque.

Par exemple n'a le statut de garderie que celles qui reçoivent un minimum de 10 enfants. L'office devait donc s'assurer que le jour de l'intervention policière cette présence minimale était sur place, afin de ne pas se retrouver Gros-Jean-Comme-Devant. Et d'être pris en train de viser une cible qui était nettement hors de son champ de tir.

Autre difficulté qui peut expliquer, en bonne part tout au moins, l'apparente lenteur d'action reprochée à l'organisme gouvernemental: les autorités de ce groupe baptiste ne devaient pas non plus avoir la puce à l'oreille. Or, il se trouve que des policiers de Windsor et de la Sûreté du Québec sont membres de cette église, ce qui est d'ailleurs leur droit le plus strict. Il était donc plausible que le méche puisse être éventé avant le jour "J". La logistique de l'opération a donc nécessité un discret réaménagement des horaires des policiers, 3 semaines à l'avance... Un scénario digne d'un bon épisode de SWAT.

A pas de tortue
L'intervention judiciaire n'est pas des plus rapides à son tour dans ce type de cause, cependant que les services de protection de la jeunesse sont tout bonnement désemparés face à certaines activités de groupes mystico-religieux. Ce que constate d'emblée le DPJ de

l'Estrie, M. Jean Gélinas. Cet organisme a été saisi des premières plaintes ou signalements touchant des enfants fréquentant la garderie de l'Eglise baptiste de Windsor en février 1984. En mai de la même année, 56 causes impliquant 27 familles étaient inscrites au Tribunal de la jeunesse de Sherbrooke. Or, jusqu'ici la cour n'a pu disposer que de trois dossiers familiaux.

La DPJ a bien tenté de présenter une cause type. La partie défenderesse s'est empressée de changer de procureur. Cette direction de la protection de la jeunesse entend faire des présentations auprès du législateur afin que soit modifié le code de procédure, de façon à permettre que dans le cas de plusieurs enfants, le Tribunal puisse procéder collectivement et non à la pièce.

Le DPJ de l'Estrie ne se berce pas d'illusions. En matière d'intervention judiciaire et sociale pour protéger des enfants de l'emprise préjudiciable de certains groupes, c'est le vide absolu au Québec, affirme-t-il. L'expertise fait défaut. Mais des pistes intéressantes, ajoute-t-il, commencent à se dessiner. Des sentiers étroits lorsqu'il faut composer avec l'autorité parentale, la liberté de culte, et les acquis de la Charte des droits et des libertés.

Pour le moment, l'expérience acquise depuis près d'un an par la direction de la protection de la jeunesse de l'Estrie avec ce type de problématique résultera éventuellement en la rédaction d'un dépliant à caractère préventif à l'intention surtout des parents.



Les services de protection de la jeunesse paraissent désemparés face à certaines activités de groupes mystico-religieux, particulièrement dans le domaine des garderies.

D'abord, informer le public !

◆ Ce serait du donquichotisme bien naïf que de tenter de mettre au ban d'une société les sectes et les groupes religieux et parareligieux qui pratiquent à toutes fins utiles le kidnapping des consciences. La dimension spirituelle est partie intégrante de l'être humain. La société doit veiller à préserver sa libre expression. Elle ne doit pas pour autant tolérer le commerce abusif et trompeur de la foi. Une vigilance certes délicate et souvent piégée parce qu'elle fait s'entrechoquer valeurs collectives et individuelles. Ce faisant elle intervient dans un conflictuel processus d'arbitrage des droits et libertés de tous et de chacun.

Il y a quelques années, M. Maurice Champagne-Gilbert, ancien président de la Ligue des droits et ex-vice-président de la Commission des droits de la personne publiait un virulent et accablant réquisitoire contre les Apôtres de l'amour infini. Il se démarquait ainsi d'une prise de position du Comité provincial de la protection de la jeunesse qu'il jugeait, dit-il, trop feutrée.

Il recommandait en particulier la mise sur pied d'une commission d'enquête chargée de scruter à la loupe les méthodes d'éducation et les conditions de vie à l'intérieur de ces communautés. Avec les concours, entre autres moyens, d'anciens adeptes. Une recommandation qui n'eut pas de suite, du moins au Québec.

L'Ontario fut la seule province canadienne à se livrer à un tel exercice. Il en résulta un document de quelque 600 pages connu sous le nom de rapport Hill. Pour conclure que les lois en vigueur étaient suffisantes. Le rapport préconisait par ailleurs la création de comités interministériels en vue d'une meilleure coordination des pouvoirs publics. Mais aussi la nécessité de campagnes populaires d'éducation. Si cette étude a permis de lever le voile sur des activités frauduleuses, ses effets ne sont guère allés plus loin.

Un dressage
Mike Kropvel, de Projet-Culte, croit aussi que les lois actuelles sont suffisantes, mais que leur application peut faire défaut. La loi sur la fréquentation scolaire obligatoire en est un bel exemple.



En 1978, Gaston Tremblay, mieux connu sous le nom de Jean-de-la-Trinité, était condamné à la prison pour avoir séquestré des enfants au monastère des Apôtres de l'amour infini.

Mais c'est aux commissions scolaires qu'incombe l'obligation de la faire respecter. Pourtant, les Apôtres de l'amour infini ont "fait l'école" sur leur propre domaine de Saint-Jovite sans détenir un permis du ministère de l'Éducation. Même tolérance pour l'Eglise baptiste de Windsor.

Le secrétaire général de la Commission des écoles catholiques de Québec, M. Marc Desroches, indique qu'à sa connaissance cet organisme n'a jamais eu à sévir contre des parents gardant leurs enfants à la maison pour des

motifs religieux. Les cas chroniques d'absentéisme scolaire sont généralement dépistés, précise-t-il, par les enseignants. Intervenient alors les services psychosociaux de la commission et si nécessaire la direction de la protection de la jeunesse.

Formation ou dressage
Des notions d'éducation et de mésadaptation sociale peuvent d'autre part avoir une connotation fort suggestive. Des groupes d'inspiration biblique en particulier

peuvent préconiser le châtiment corporel exercé avec une "force raisonnable". Une forme de discipline souvent déléguée par les parents au leader spirituel du groupe. Une pratique qui peut choquer des non-adeptes de la férule. Lorsque des enfants déclament pour leur propre salut un tel châtiment, que l'autorité parentale est consentante, et qu'il n'existe même pas d'évidence de traumatisme physique ou mental, la société doit-elle mettre un terme aux activités d'un tel groupe, s'interroge M. Yvon Pinard, du Comi-

té de la protection de la jeunesse à Québec? A l'heure du "donnes y la claque", il est bien difficile parfois de discerner entre une correction physique raisonnable et des techniques programmées de dressage.

Des enfants élevés depuis leur naissance dans un milieu fermé à toute influence extérieure, isolés géographiquement et socialement, peuvent fort bien fonctionner d'une façon relativement normale. Ils ne deviennent en somme des mésadaptés socio-affectifs que le jour où ils sont soustraits à leur environnement habituel. Bien malin celui qui voudrait obtenir d'enfants de la "famille" de Roch Thériault, une dénonciation de leur "père spirituel". Il est pour eux l'incarnation vivante de la volonté divine. Et Dieu ne peut se tromper.

Du discernement
L'écllosion des sectes est un phénomène relativement récent. Il a commencé à prendre vraiment de l'ampleur au milieu des années 1970 ici, une importation surtout américaine. Selon Mike Kropvel, on assiste actuellement à un plafonnement des groupes à caractère multinational et légalement reconnus. C'est plutôt l'émergence de groupuscules, beaucoup moins visibles et spectaculaires, à vocation religieuse, thérapeutique ou politique, quand tout n'est pas confondu.

Il faut prendre pour acquis, de soutenir le directeur de Projet-Culte, que tous les groupes et sectes ont droit de cité, à moins de rendre les lois plus répressives et exclusives. Ce qui serait une atteinte aux valeurs de démocratie auxquelles souscrivent la majorité des citoyens.

Il faut accepter aussi le fait que bien des personnes ont besoin de croire en quelqu'un ou en un groupe qui offre des réponses simples à des réalités existentielles complexes.

Pour l'heure, il ne s'agit certes pas de laisser filer impunément des groupes dont l'action peut porter atteinte aux bonnes moeurs, à l'ordre public ou à la santé mentale et physique de mineurs ou d'adultes. Mais une meilleure information populaire contribuera sans aucun doute à développer un sens critique plus aigu et à contrer l'action dévastatrice de certaines chapelles.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOITE À FILMS (1044, 3e avenue, Li-morvain, 524-3144). Le tueur était presque parfait (3) 19h30, 14 ans. Subway (4) 21h30. G. Adm: \$3,50. \$2, âge d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) Youngblood (6) V. f. 14 ans. Admission: \$5,50. \$5, 14-17 ans; moins de 14 ans \$2,50.

CANARDIÈRE (Galerias Canardière, 661-8575) Soleil de nuit (3) 19h, 21h30. G. Adm: \$5,50. \$4,75 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans; \$2,75 âge d'or pour chaque film.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340) La publicité... c'est branché! (6) Dix ans de films publicitaires. 19h. G. Rendez-vous (4) 21h30. 18 ans. Adm: \$3,50. \$2, moins de 14 ans et âge d'or. Pour chaque film.

CINEPLEX ODFON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Dauphin: Souvenirs d'Afrique (3) 14h, 17h15, 20h20. G. Frontenac I: Rocky IV (5) 13h10, 15h10, 17h, 19h10, 21h. G. Frontenac 2: Retour vers le futur (3)

12h45, 15h, 17h10, 19h20, 21h30. G. Adm: \$5,50. \$4,75 14-17 ans; \$2,75 âge d'or; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque salle.

CLAP (2566 Chemin Sainte-Foy, 656-3750) Adieu Bonaparte (4) 13h, 17h20. G. Amadeu (2) v.f. 13h. G. Birdy (3) v.f. 15h15, 19h20, 14 ans. Le succès à tout prix (3) 15h45, 21h. G. Carmen (2) 18h45. G. Paris, Texas (2) 21h30. G. Adm: 3,75\$. 2 \$ pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455) Salle 1: Padre Nuestro (4) 19h30, 21h30. 14 ans. Salle 2: Cocoon (4) v.f. 18h30, 21h. G. Salle 3: Trois hommes et un couffin (4) 19h15, 21h15. G. Salle 4: Commando (6) v.f. 19h, 21h. 18 ans. Adm: \$5,50. \$5, 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis I: Youngblood (6) v.f. 19h15, 21h20. 14 ans. Salle Etchemin 2: Trois hommes et un couffin (4) 19h15, 21h15. G. Adm: \$5, \$3,50 étud.; \$2, moins de 13 ans et âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Les mémoires d'un cœur de jupon (-) 13h40, 17h, 20h25. Jeux galants (-) 14h45, 18h05, 21h30. Encore une fois (-) 16h, 19h20. 18 ans. Adm: \$5,00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Agnès de Dieu (4) 13h35, 17h25, 21h25. Micki et Maude (5) 15h15, 19h15, 14 ans. Salle 2: Le million tout puissant (-) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Salle 3: Joséphine est de la fête (-) Les mésaventures d'une provinciale à Paris (-) dès 13h30. 18 ans. Adm: \$5,50; \$3, âge d'or; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: The color purple (2) 18h, 20h45. 14 ans. Salle 2: Down and out in Beverly hills (-) 19h15,

21h15. 14 ans. Adm: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Faix vite avant que ma femme revienne (-) 13h, 14h40, 16h20, 18h, 19h45, 21h30, 14 ans. Salle 2: Witness (4) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 14 ans. Salle 3: Nathalie et ses amours (-) 14h10, 16h45, 19h20, 21h50. La nymphe sexuelle et le professeur (-) 12h55, 15h30, 18h, 20h35. 18 ans. Prix spéciaux en matinée les lun. mer. jeu. ven. \$3,50 jusqu'à 17h.

SAINTE-ROUALD (839-6553) L'aube rouge (5) 19h30. Youngblood (-) 21h30. 14 ans. Adm: \$5; \$3,50 étud. 14 à 20 ans; \$2, âge d'or et moins de 13 ans.

EXCURSION DE SKI DE RANDONNÉE. Mercredi le 19 février, excursion de ski au Camp Mercier. Départ à 9h du stationnement du Centre sportif de Sainte-Foy, retour à 16h. Adm: \$7, (incluant le transport et le service de moniteurs). Réservation mardi le 18 février entre 9h et 12h à 681-5163.

LOISIRS

LES LUNDIS DU TEMPOREL. Café chez Temporel, 25 rue Couillard. Ce soir 20h30. Cette soirée réunit poètes, romanciers et dramaturges. Francine Noël, Francine Déry et Guy Dufresne. Thème: L'Amitié. Entrée libre.

LES LUNDIS DE L'INSTITUT CANADIEN.

SPECTACLE

La Chambre Blanche, située au 549 boul. Charest, présente Céramique, une exposition qui regroupe les oeuvres récentes de quatre artistes du Québec et de l'Ontario qui utilisent le médium de la céramique. Ci-dessus: "Les petits chevaux de mon enfance" de Lucie Ballargeon.

30, St-Stanislas. Réservation: 692-3000. Ce soir 20h. Entretiens-remontants avec Claude Léveillé sous le thème "Un homme - un piano". En 1ère partie: "la critique face au public" avec la participation des journalistes Louis Tanguay (Le Soleil), Sylvie Ledoux

THÉÂTRE LE GRAND DÉRANGEMENT



La Chambre Blanche, située au 549 boul. Charest, présente Céramique, une exposition qui regroupe les oeuvres récentes de quatre artistes du Québec et de l'Ontario qui utilisent le médium de la céramique. Ci-dessus: "Les petits chevaux de mon enfance" de Lucie Ballargeon.

(Radio-Canada) et Claude Robert (Journal de Québec). Adm: \$4.

BAR AINSI SOIT-IL, 1135 rue Cartier. Ce soir. Soirée d'improvisation l'aini soit-il reçoit le Bar l'A propos.

BAR L'APRES-ONZE, rue d'Auteuil. Les Lunds de l'Après-Onze, tous les lunds 21h. Adm: \$2,93.

L'EMPRESE, Hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Ce soir et demain 22h. Le groupe Ségué. Ensemble de 12 choristes, trois cuivres et une section rythmique. 22h. Adm: \$4.

MUSIQUE

ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC. Deuxième concert annuel ce soir 20h à la salle Louis-Frèchette du Grand-Théâtre de Québec. Au pupitre: Gilles Auger. Solistes: Louise Tardif, violoniste, Marthe Jobidon, trompettiste et Suzanne Morissette, percussionniste. Entrée libre.

THÉÂTRE

SPECIAL FORFAIT-THÉÂTRE EN TOURNÉE DANS LES BRASSERIES. Des comédies pendant le repas. Programme des semaines à venir. Il est nécessaire de se renseigner et de réserver à l'avance car plusieurs soirs affichent complet. Cette semaine: Ca s'peux-tu. Brasserie Le Patio, 200 de l'Avergne, Neufchâtel. Tel: 843-8265.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

COURS

La sexualité au féminin. Session de 8 rencontres s'adressant à toutes femmes vivant seule ou en couple, intéressées à enrichir la qualité de leur vie sexuelle. Du 19 février au 16 avril de 19h30 à 22h. Au C.L.S.C. Laurentien. Ces rencontres sont offertes aux femmes du territoire du C.L.S.C. Laurentien (Ancienne-Lorette, Quartier Laurentien, Cap-Rouge, St-Augustin). Information et inscription: 872-0881.

Cours de croquis de mode. Formation professionnelle pour graphistes et dessinateurs. Du 17 février au 7 juin. Adm: \$150,00. Pour informations: Les Ateliers Imagine, 7 rue St-Sanislas. Rens: 692-3992.

Atelier de couture et tricot débutant le 15 mars et cours de production en tissage prévu pour le 22 février. À la maison Routhier. Information: 657-4296.

Programme de ré-orientation pour les femmes de 30 ans et plus. Inscription le 20 février 19h30, au local 3309, au Collège François-Xavier-Garneau, 1860 boul. de l'Entente. Rens: Suzanne (626-1333) ou Louise (843-8632).

Club de Chasse et de Pêche de Québec Inc. Un cours de préparation et montage de cannes à pêches se tiendra à Québec du 14 mars au 8 avril. D'une durée de 3 semaines, il aura lieu les mardis de 19h à 22h30 au local du Club, 1221 boul. Duplessis, près Hamel, Ancienne-Lorette. Aussi un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu sera présenté le 22 février. Pour s'inscrire à l'un ou l'autre de ces cours, il faut se rendre au local du Club ou téléphoner aux numéros suivants: 871-1216 (le jour) ou 872-3181 (le soir).

Cours de natation privés ou semi-privés offerts par le YMCA. Pour ceux qui ont peur de l'eau ou qui désirent un enseignement plus individualisé. Rens: YMCA 527-2518 Lili Lussier.

Cours de tarots et de boules de cristal. Pour informations et inscriptions: 641-0461.

Cours de peinture sur soie. À l'atelier de Louise D. Lebus, les lunds et mercredis de 19h30 à 22h. À compter de ce soir. Rens: 656-9288.

La commission de formation professionnelle région de Québec nous avise de trois cours qui débuteront ces jours-ci: Formation préparatoire à l'emploi pour les femmes qui désirent intégrer ou réintégrer le marché du travail. Cours à plein temps débutant au 17 février. 657-1265. Formation préparatoire à l'emploi pour les ex-détenus pour permettre aux personnes ayant eu des démêlés avec la justice de mieux s'adapter au marché du travail. Cours à plein temps débutant au 17 février. 687-1265. Aussi une réponse aux be-

soins de formation des femmes chefs d'entreprise ou collaboratrices. Du 19 février au 28 mai, tous les mercredis de 19h à 22h. Une durée de 45 heures. Inscription: 647-6688.

Tabac Stop. Le cours hebdomadaire pour arrêter de fumer commencera ce soir à 20h au CHUL, salle de l'amphithéâtre, 2705 boul. Laurier, Ste-Foy. Une séance d'information gratuite précèdera le cours à 19h.

Cours intensif en art floral d'une durée de trois heures est offert par le service des loisirs de Loretteville. Samedi le 22 mars au centre Marc Forrez de Loretteville, 150 boul. des Étudiants. Adm: \$15; \$10, pour les résidents. Les personnes intéressées devront se présenter au service des loisirs de Loretteville, 301 rue Racine, du lun. au ven. de 09h à 12h et de 13h30 à 17h. Rens: 843-3848. Ce cours est également offert sur une période de 5 semaines les mercredis en après-midi. Adm: \$45. \$30, pour les résidents.

Le Centre d'Action bénévole de Québec a besoin d'une personne pouvant effectuer des travaux de traitement de texte et en faire la conception graphique. Le travail devra se faire au domicile avec son propre équipement.

Le Centre d'aide du plateau recherche des bénévoles pour son service de popote roulante.

Le Relais la Chaumaine demande des personnes pour faire des visites à domicile à des personnes vivant dans la solitude.

L'École sociale du centre Mgr Marcoux a besoin de quelqu'un pouvant faire du travail de secrétaire et de la dactylographie.

Le centre de ressources alternatives et communautaires demande des bénévoles pour donner des cours de lecture, d'écriture et de calcul, le jour.

Les Scouts et Guides St-Raphaël Montchâtel recherchent des animateurs et animatrices pour les loutaveaux. Communiquer avec Carmen Giguère: 843-8211.

Viol-Scouts requiert les services de femmes désireuses de militer contre la violence faite aux femmes. Une session de formation, d'une durée de 9 semaines, débutera à la fin de ce mois-ci. Il faut s'inscrire le plus tôt possible en appelant Hélène Blouin au numéro 692-2252.

Le Café chrétien de Lorette Inc tiendra une semaine de recrutement du 1er au 8 mars. On recherche des musiciens ou chansonniers et des nouveaux membres. On peut s'inscrire le vendredi soir au Café ou en téléphonant au numéro 843-8328 ou à François Parent 847-2238.

Adaptavie Inc est un organisme à but non lucratif oeuvrant auprès des personnes handicapées physiques et intellectuelles du Grand Québec Métropolitain. On recherche présentement des bénévoles pour faire des appels dans le cadre d'un projet de financement. Rens: 529-1235 ou 9238.

La jonction pour elle Inc. est une maison d'accueil pour femmes et enfants victimes de violences et / ou en difficulté. On recherche des personnes ayant le goût de s'impliquer au sein d'un groupe de femmes, qui soient sensibilisées au problème de la violence faite aux femmes et qui ont une bonne capacité d'écoute, un bon jugement et le sens des responsabilités. 833-8002.

Le Conseil Frontenac 5791, des Chevaliers de Colomb, Duberger fêtera le 5 avril, son vingtième anniversaire de fondation. On demande à tous les anciens membres de communiquer avec un des responsables de cette activité: Guy Arseneault, président des fêtes (687-3153); Edmond Turgeon, secrétaire financier (681-2037 ou le lundi soir: 527-3750); Georges Gravel, Grand Chevalier (687-2490 ou 527-3750); au conseil Frontenac (527-2175).

Le Club de l'Amitié Duberger et la Boîte à chansons "L'Esquisse". Une amicale s'adressant à tous ceux qui ont oeuvré au sein de ces deux organismes durant les années 60 aura lieu en mars. On demande de communiquer le plus tôt possible avec Richard Bélanger 683-3755.

La station forestière de Duchesnay recherche ses anciens élèves. À l'occasion de son 50e anniversaire de fondation, une journée de retrouvailles aura lieu le 26 avril. Si vous avez fréquenté Duchesnay entre 1935 et 1985, on vous demande de communiquer vos noms et adresses au: Ministère de l'Énergie et des Ressources, Tél: 643-8060 (région de Québec) ou 1-800-463-4558 (sans frais ailleurs au Québec).

Une coopérative d'habitation de recyclage d'un entrepôt recherche des membres. Située sur le boul. Charest près du boul. Langelier, cette coopérative comprendra 21 unités de logement. Pour plus de renseignements: Lise Morin 648-6250.

Les Petits chanteurs de la Maîtrise de Québec sont présentement en période de recrutement pour les nouveaux candidats à la pré-maîtrise, l'an prochain. Tous les enfants (garçons et filles) actuellement en 3ième année de l'école primaire régulier, intéressés au chant chorale religieux et profane peuvent faire leur demande d'admission en téléphonant au secrétaire de l'école à 688-3244.

Personnes intéressées à participer à un programme d'aide pour ceux qui ont besoin de soins dentaires mais qui les refusent parce qu'ils en ont peur. Sous la direction des docteurs Janel Gauthier et Laurent Dufour, L'École de psychologie et l'École de médecine dentaire de l'Université Laval offrent ce programme gratuit qui vise à aider ces personnes à vaincre la peur, non à recevoir des soins dentaires. Rens: Lise Lavoie 656-7186 (entre 8h30 et 17h).

Une garderie à Pintendre. La Garderie "Les Petits seigneurs" ouvrira ses portes à l'été 1986 à Pintendre. Pouvant accommoder environ 30 enfants de plus de 18 mois, à temps plein ou partiel, elle prévoit ultérieurement en accueillir 60. Pour plus d'informations: 833-6192 Ginette.

Vacances-familiales. Cet organisme de voyages et de vacances à but non lucratif vient de publier l'édition d'hiver de son journal. Afin de connaître les services offerts et s'informer sur la façon de devenir membre ou encore de se procurer ce journal, il suffit de téléphoner aux numéros suivants: Québec (658-0576); Jonquière (548-4626); Montréal (282-9580).

Le Centre Ekanark de Québec. Ce soir 20h: "Transcender le corps physique." Au 833 rue Marguerite Bourgeoise. Entrée libre. Rens: 527-5704.

Les lunds "En tout.coeur!". Ce soir 19h30. Thème: "M'aimer moi-même, le seul moyen d'aimer les autres!" Motel Universel, 2300 chemin Sainte-Foy. Animateur: Louis-Armand Côté. Une série de 7 conférences-remontants est offerte de nouveau du 3 mars au 14 avril et du 21 avril au 2 juin.

Le Cercle Cervantès-Camoens. Conférence en espagnol "La mujer campesina en México" (La femme en milieu rural au Mexique) avec Marie-France Labrecque, professeur à l'Université Laval, ce soir 20h30. Pavillon de Koninck, Université Laval.

Conférence. Le Centre Ekanark de Québec. Ce soir 20h: "Transcender le corps physique." Au 833 rue Marguerite Bourgeoise. Entrée libre. Rens: 527-5704.

Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Association internationale des secrétaires professionnelles (AISP), section de Québec. Soirée sur les relations publiques et le protocole mardi le 18 février 19h45. Programme de la soirée: 3 ateliers: les relations publiques avec Paul Milot, agent d'information, direction régionale de Parcs Canada; les discours avec MM. Jean-Roch Vives, Jean-Claude Amyot et Jean-Marc Lefebvre, membres du club Toastmaster; le protocole avec Raymond Bégin, service du protocole du gouvernement du Québec. Adm: \$8; \$5, pour les membres et étudiants. Château Frontenac, salle Saint-Louis.

Association internationale des secrétaires professionnelles (AISP), section de Québec. Soirée sur les relations publiques et le protocole mardi le 18 février 19h45. Programme de la soirée: 3 ateliers: les relations publiques avec Paul Milot, agent d'information, direction régionale de Parcs Canada; les discours avec MM. Jean-Roch Vives, Jean-Claude Amyot et Jean-Marc Lefebvre, membres du club Toastmaster; le protocole avec Raymond Bégin, service du protocole du gouvernement du Québec. Adm: \$8; \$5, pour les membres et étudiants. Château Frontenac, salle Saint-Louis.

Une série de 4 rencontres sur un document du concile. Sur la Constitution "Lumen Gentium". Les lunds 17 et 24 février et 3 et 10 mars de 19h30 à 21h30. Avec l'abbé Jean-Guy Pagé, professeur à la Faculté de théologie de l'Université Laval, auteur de "Qui est l'Église?". Église St-Louis-de-France, 1576 route de l'Église, Ste-Foy.

Une série de 3 rencontres sur St-Luc évangéliste aura lieu les mardis 25 février et 4 et 11 mars de 14h à 15h30. Église St-Louis-de-France, 1576 route de l'Église. Avec les abbés Benoit Boly et Pierre Gingras.

RENCONTRE

Le Centre d'éducation de la foi de Limoilou conjointement avec l'Office diocésain d'éducation offrira six soirées sur "L'Espérance chrétienne" à compter du 19 février. Les rencontres débuteront à 19h30 pour se terminer à 22h. Adm: \$5. Information: 529-6412.

Une série de trois rencontres prénatales axées sur l'allaitement doit débuter sous peu. Animées par une monitrice de Naturo-lait, ces rencontres sont également offertes aux futurs pères ainsi qu'à tous les intervenants auprès des femmes enceintes et des mères allaitantes. Équipe provisoire C.L.S.C. Beaufort, 265 rue Léveillé, Beaufort, quartier Villeneuve. Rens. et inscriptions: 663-2926.

Le Centre d'épanouissement psycho-corporel offre une session ayant pour objectif de sensibiliser les participants à leur corps énergétique, par Jeanne Dion, infirmière, psychothérapeute, acupunctrice. Sous le thème: Guérir par sa propre énergie. L'approche comprend un exposé théorique, des exercices psycho-corporels, des manipulations corporelles et des exercices de respiration et de grounding. Des fins de semaine sont offertes les 22-23 février, 15-16 mars et les 19 et 20 avril de 9h30 à 17h. Adm: \$100, par fin de semaine. Rens: 527-7290 ou 687-1165.

La ligue La Lèche. Rencontre ayant pour but d'aider, encourager et informer les mères qui allaitent. Sujet: "Le bon maternage par l'allaitement maternel". Le 18 février 13h15, au 1150 Ozanam. Tel: Carole Carrier 653-6039 ou Louise St-Pierre 831-5554.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au Collège de Limoilou. Ce nouveau département a été créé, il y a près de trois ans, pour répondre aux besoins des employeurs qui demandent des techniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et l'implantation de systèmes d'ordinateurs. Le personnel et les étudiants seront disponibles lors de séances d'information et de démonstration. Il sera possible de voir toute une gamme d'appareils spécialisés (ordinateurs, appareils de mesure, appareils à dessins, etc.) De plus, pour la communauté collégiale, les laboratoires seront ouverts mardi le 18 février de 14h à 17h.

Portes ouvertes. Opération portes ouvertes en T.S.O. les 17 et 18 février de 19h à 22h aux locaux 2111, 2113, 2114 au

ARTS ET SPECTACLES



Jean Duceppe et Jean-Marie Lemieux dans une scène de "Charbonneau et le chef", présentée dans les années 70. Duceppe reprendra dans quelques jours le rôle du premier ministre, alors que le personnage de Charbonneau sera interprété cette fois par Michel Dumont.

Reprise de "Charbonneau et le chef"

Un tournant dans les 40 ans de carrière de Jean Duceppe

♦ MONTREAL (PC) — Il y a 30 ans, lors de la "marche de Murdochville", organisée pour appuyer les mineurs en grève de la localité minière de Gaspésie, le comédien Jean Duceppe avait raconté une blague anodine à ses compagnons de route:

par Pierre ROBERGE

"Mon grand-père votait pour Duplessis, mon père aussi. Mes enfants vont voter Duplessis, mes petits-enfants... — Baptême, t'as pas d'ambition."

Plus tard, à l'occasion du "congrès de la pulpe" à Trois-Rivières, Duceppe est présenté à Duplessis qui n'a que ces mots: "Toujours les mêmes farces plates?" Comme quoi le "cheuf" avait son réseau d'oreilles.

Ca m'a gelé frette, net, sec pour la soirée. J'étais maître des cérémonies et je n'ai pas pu faire une seule blague en présentant les autres comédiens du spectacle. Ce fut mon seul contact personnel avec Duplessis."

Jean Duceppe rappelle cette anecdote quelques jours avant de reprendre sur scène le rôle du premier ministre tout puissant dans Charbonneau et le chef, pièce qu'il a créée à Québec il y a une quinzaine d'années.

Le regretté Jean-Marie Lemieux personnifiait alors le prêtre dé-

fenseur des ouvriers. Michel Dumont interprète cette fois Joseph Charbonneau, l'archevêque de Montréal que Duplessis fait chas-

ser de son poste.

"Quel défi que de jouer à nouveau une telle pièce. Le public sera-t-il émotif comme la première fois? Dans mon cas, c'est sûr, je vais jouer Duplessis comme la première fois. J'espère avoir le même rythme..." confie Duceppe.

Absorbé par son personnage et pris par le trac des grandes premières, Duceppe considère ce rôle comme un tournant de ses 40 années de carrière, au même titre que les grands rôles écrits par Marcel Dubé.

Le fondateur de l'Union nationale était "malin", sûr de lui et de posséder la vérité. C'est comme ça qu'il menait son one-man-show." Blagueur en surface, il restait essentiellement "un homme dur, toujours seul".

L'action du drame de John Thomas McDonough se situe en avril 1949, quand Duplessis se pointe au bureau de Mgr Charbonneau, pour se plaindre des quétes que l'archevêque mène au profit des grévistes de l'amiante, à Asbestos.

Deux vérités

"Dans son diocèse, Char-

bonneau avait alors amassé pas moins de \$176.000, en plus des vêtements et de la nourriture. Pour l'époque, c'était une somme."

C'est l'affrontement entre les deux chefs, chacun convaincu de sa vérité. L'homme d'église parle de respect des ouvriers, de salaires décents. Duplessis réplique par le péril communiste (ou socialiste, pour lui c'était pareil) et les capitaux américains qu'il ne faut pas effrayer.

Or quelques mois auparavant, Mgr Charbonneau avait agi comme conciliateur dans la grève de l'Alliance des professeurs de Montréal, qu'il avait d'ailleurs réglée. Duplessis lui reproche de leur avoir reconnu le droit d'association professionnelle et consenti de trop belles augmentations.

Il lui reproche aussi d'être né en Ontario et de ne rien comprendre aux problèmes du Québec. Ironie du sort, McDonough est aussi un Ontarien, signale Duceppe qui a connu l'auteur par l'entremise du metteur en scène Paul Hébert, à l'époque de la création.

L'épilogue, après le voyage à Rome d'Antonio Barrette (ministre de Duplessis), ce fut la venue à Montréal du nonce apostolique.

"Charbonneau a dit sa messe à 8h, un matin, et après il n'était

plus archevêque, lui qui l'était depuis 1940", raconte Duceppe.

Ces jours-là, se souvient le comédien, "la presse n'a rien dit, sauf Le Devoir qui en a parlé un peu. Mais il n'y a pas eu de campagne d'éditoriaux comme on peut en voir aujourd'hui."

Demandant qu'on ne l'appelle plus que l'abbé Joseph Charbonneau, il se retira à Victoria, à l'autre bout du pays, pour devenir aumônier d'un couvent. Il y mourut en 1959, la même année que le "cheuf".

Résonances actuelles

Certes face au syndicalisme, poursuit Duceppe, "Duplessis nous semble aujourd'hui folklorique. Mais qu'on regarde un peu notre actualité, les politiciens ont les mêmes répliques en tête, dans un vocabulaire plus fleuri. Et on parle toujours de maladies industrielles."

En somme, l'affrontement entre le capital et le travail ne serait pas encore totalement disparu. Duceppe convient aussi que l'affaire de la "théologie de la libération" en Amérique latine (le pape condamnant là-bas l'engagement politique des prêtres) a des résonances avec l'affaire Charbonneau.

Festival de Berlin: Louis Malle invente le "cinéma naïf"

♦ BERLIN (AFP) — Le réalisateur Louis Malle vient d'inventer un nouveau genre dans le cinéma, "le cinéma naïf", comme il y a la peinture naïve.

Cette expression est de lui, et convient parfaitement au documentaire de 90 minutes "God's country", qu'il a présenté samedi soir, au 36e Festival de Berlin qui se tient jusqu'au 25 février.

Ce film est un document "en écriture automatique" sur une petite ville du Minnesota, Glencoe, 5.000 habitants, sur sa vie et son avenir, indique le réalisateur.

A Berlin, Louis Malle explique comment l'idée lui est venue de filmer les Américains du Middle West. En 1979, armé de sa seule

caméra, il a passé trois semaines à Glencoe pour interroger les fermiers, les voir vivre, connaître leurs habitudes, leurs espoirs.

Le documentaire est monté mais il lui manque un quart d'heure pour la télévision américaine. Louis Malle revient alors sur les lieux et filme Glencoe, six ans après. "C'est la crise... l'atmosphère était complètement différente. Les gens aussi. C'était un tout autre état d'esprit", déclare Louis Malle à l'issue de la projection.

"C'est le film le moins manipulé que j'ai fait, souligne-t-il. J'avais la caméra sur l'épaule, et ils conversaient avec elle. C'était naïf de leur part et de la mienne. C'est du cinéma naïf."

"Amadeus" présenté en Tchécoslovaquie

♦ PRAGUE (AFP) — Le film "Amadeus", réalisé en 1983 par le metteur en scène d'origine tchécoslovaque naturalisé américain Milos Forman, sera projeté pour la première fois cet été dans les salles de cinéma tchécoslovaques, a annoncé vendredi l'agence CTK.

Ce film, qui retrace certains épisodes de la vie de Mozart, avait en partie été tourné à Prague avec la participation d'acteurs tchécoslovaques.

Alors que la pièce "Amadeus", de Pierre Schaffer, dont était tiré le

film, est communément jouée en Tchécoslovaquie, le public n'avait pas pu jusqu'ici voir un seul des films tournés en Amérique par Forman, comme "Vol au-dessus d'un nid de coucou".

Milos Forman avait quitté légalement la Tchécoslovaquie en 1968 pour s'établir aux Etats-Unis. Il n'avait pas pris de position politiquement pendant le "printemps de Prague", mais son dernier film tourné en Tchécoslovaquie, "Au feu les pompiers" (1967), n'avait guère plu, à l'époque, aux autorités.

Changements au Télé-Magazine

Lundi 17 février

16h30 (5) (6) (7) (8) GALAXIE

Inv.: Robert Savoie, Roger Michail, Pierre Lalande, Rosaire Pearson et Jean-Paul Sylvaïn.

17h00 (9) (10) (11) (12) LE TRAIN DES HEURES

Inv.: Yves Duteil, Lina Boudreau (chanteuse), le clown Boum, Danielle Bissonnette (sujet: Tel-Aïdel) et Roland Blouin (comédien).

18h30 (13) (14) (15) (16) TELESERVICE

Inv.: Nick Gauthier (chroniqueur)

risme). Aussi: les agrumes, les petits déjeuners et l'éducation.

19h00 (17) GILLET... PURE LAINE

Inv.: Rodrigue Tremblay (clown), Alex Légaré (président du tournoi de hockey pee wee) et Marie-Huguette Cormier (championne d'esclime dans la région de Québec).

19h30 (18) (19) (20) (21) QUESTIONS D'ARGENT

— Hausse du taux d'intérêt. — Quotas du lait. — Subventions gouvernementales aux entreprises. — Fermeture des mines minières. — Maisons à revenus. — Bourse: placer 1.000 dollars.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

| | |
|--|---|
| ROCKY IV Version Française FRONTENAC | SOUVENIRS D'AFRIQUE ROBERT REDFORD MERYL STREEP LE DAUPHIN |
| YOUNG BLOOD Version Française CINÉMA LIDO | 3 HOMMES CINÉMA LIDO |
| RETOUR VERS LE FUTUR FRONTENAC | SOLEIL DE NUIT BARYSHNIKOV HINES CANADIÈRE |

Les propositions du CRTC accueillies favorablement par les câblodistributeurs

♦ OTTAWA (PC) — Les câblodistributeurs ont accueilli positivement la proposition fédérale en vue d'assouplir la réglementation de la télévision par câble.

La semaine dernière, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a rendu public un ensemble de propositions qui allégeraient grandement les démarches auxquelles les compagnies de câblodistribution doivent se plier pour majorer leurs tarifs ou diversifier leur programmation.

Mais le plan de déréglementation proposé par le CRTC réaffirme la nécessaire domination de la programmation canadienne sur les ondes. Elle stipule notamment que le nombre de chaînes canadiennes doit être plus élevé que le total des chaînes américaines ou autres.

Un porte-parole de l'Association canadienne de la télévision par câble, M. Bill Allan, s'est félicité des assouplissements proposés. Selon lui, les compagnies auront ainsi la chance de mettre à l'essai de nouveaux services comme les annonces classées électroniques et le "télé-magasiner".

M. Allan a tenu à affirmer que les compagnies de câble se garderaient d'abuser de la clause qui les autoriserait à augmenter leurs tarifs chaque année d'un montant allant jusqu'à 80 pour 100 de la hausse du taux d'inflation.

Faisant écho à ces réactions, M. Pierre Nadeau, vice-président de l'Association canadienne des ra-

diodiffuseurs, a indiqué qu'il ne serait pas mécontent que le CRTC aille encore plus loin vers la déréglementation.

• "Encore'une fois!"
• JEUX GALANTS
• Les Mémoires d'un COUREUR de JUPONS
MIDI-MINUIT
252, ST-JOSEPH EST 522-2828
Dès 13h40

cinéma place à youville
le paris 694-0897

\$2.50 TOUS LES MARDI
LE MILLION TOUT PUISSANT
Des 13h30 le paris 2

Agnès de Dieu
LES MESAVENTURES
MICKY & MAUDE
Des 13h30 le paris 3

Josephine est de la fête
LES MESAVENTURES
Des 13h30 le paris 3

Le magazine de la joie de vivre

Dès maintenant en vente...

Notre concours fait 85 heureux

Le rire et le jeu: vos meilleurs alliés contre la maladie

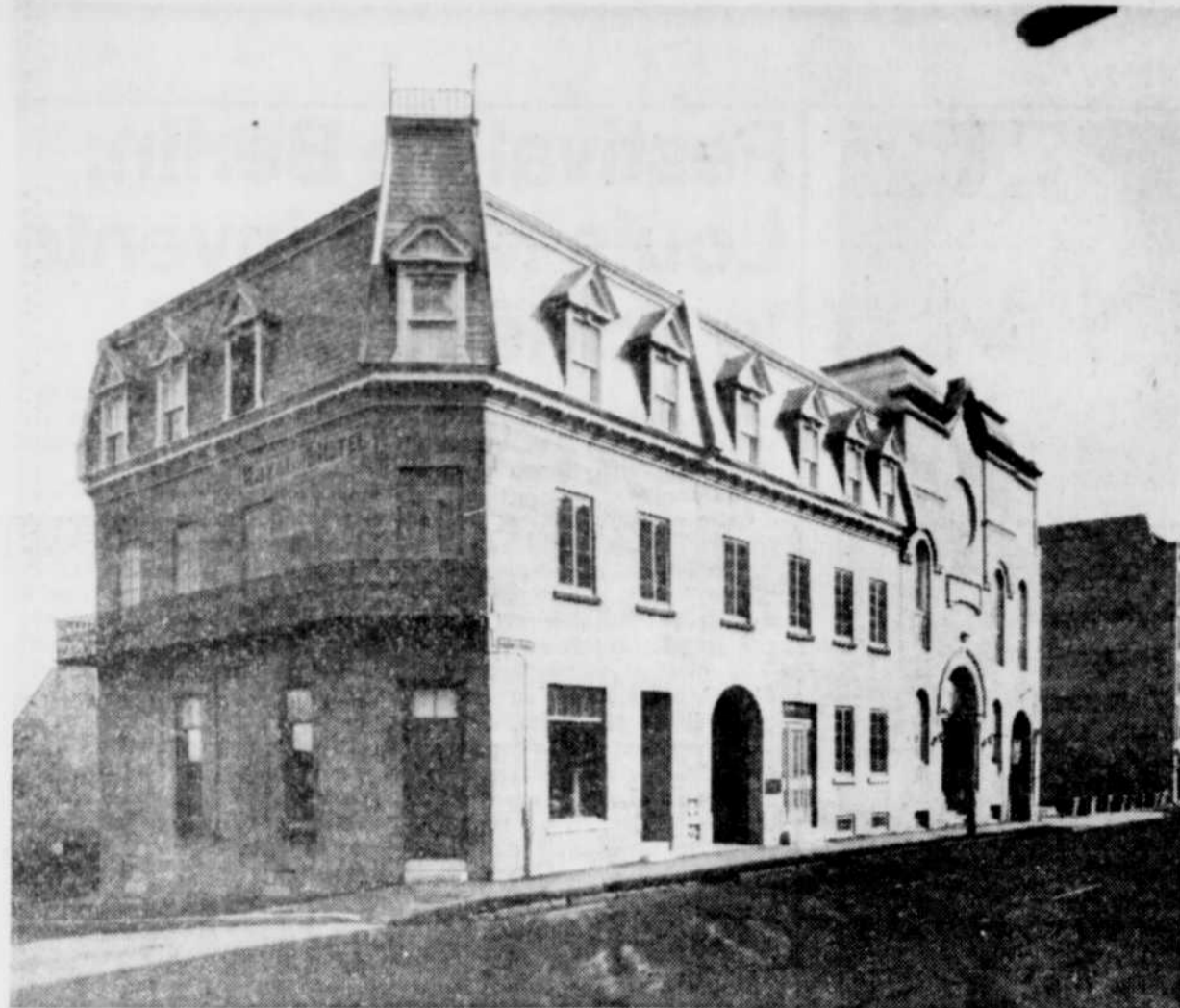
Recettes, chansons et conte de Noël

Rubriques: Artisanat, jeux, voyages, finances, gérontologie, jardins, loi, chansons d'autrefois, santé, information, etc.

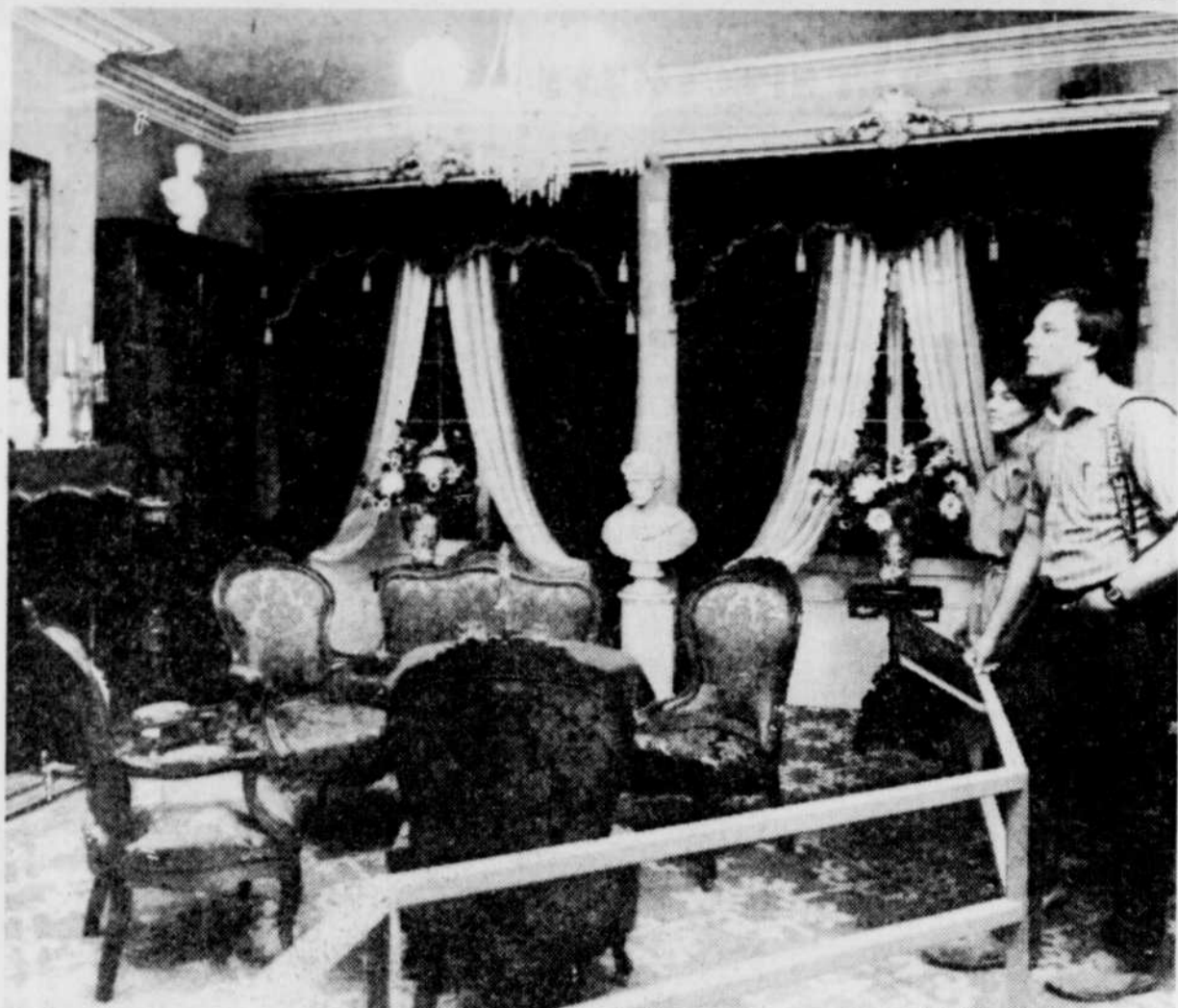
... dans tous les bons kiosques
Pour information: 8050 est, boul. Métropolitain Montréal, Qué., H1K 1A1 Tél.: (514) 353-7660

DEMAIN et TOUS LES MARDIS Admission: \$2.50

| | |
|---|---|
| The Color Purple CINÉMA 1 En sem.: 18h, 21h | YOUNG BLOOD CANADIEN En sem.: 19h10, 21h20 |
| 3 HOMMES CINÉMA 1 En sem.: 19h15, 21h15 | WITNESS STE-FOY 2 En sem.: 19h15, 21h15 |
| COCOON CINÉMA 1 En sem.: 18h30, 21h | DOWN AND OUT IN CINÉMA 2 En sem.: 19h15, 21h15 |
| PADRE NUESTRO CINÉMA 1 En sem.: 19h30, 21h30 | Fais Vite Avant Que Ma Femme Revienne! STE-FOY 3 En sem.: 19h, 21h |
| COMANDO CINÉMA 1 En sem.: 19h, 21h | NATHALIE STE-FOY 3 En sem.: 19h, 21h |



Propriété de Parcs Canada depuis 1973, à Montréal, la maison de sir Georges-Etienne Cartier est maintenant ouverte au public. (Photo Parcs Canada)



Petit salon reconstitué dans la maison de sir Georges-Etienne Cartier. (Photo Parcs Canada)

Fête du patrimoine, aujourd'hui

Georges-Etienne Cartier revit

◆ Aujourd'hui, 17 février, dans tout le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, c'est la fête du patrimoine. Initiative d'Héritage-Canada, cette journée spéciale — le troisième lundi de février — a pour but d'attirer l'attention de la population, adulte et jeune, sur la richesse de notre héritage, sur sa conservation, sa mise en valeur et façon dont nous le transmettrons aux générations futures.

par Monique DUVAL

Parcs Canada souscrit à cette idée de consacrer une journée à ce phénomène qui revêt de plus en plus d'importance et qui touche tout le monde. On envisage même, un jour ou l'autre, obtenir, du gouvernement canadien, un congé national. En attendant, on célèbre un peu partout et chacun à sa façon. Conférences, colloques, visites historiques avec costumes d'époque, concerts, réunions folkloriques, dévoilement de monuments ou de plaques, baptême d'un lieu historique reconnu, attribution de récompenses, couronnement de concours préalablement lancés sont autant de façons de célébrer.

À Québec, le gros de la fête se fait au parc de l'Artillerie, où une installation parfaitement structurée permet ce genre d'activités et où Parcs Canada possède ce qu'on pourrait appeler une base bien solide. Nous connaissons tous bien l'endroit, y venons et y revenons...

Comme aujourd'hui est une journée spéciale, c'est vers la dernière des réalisations de Parcs Canada que nous nous tournerons: l'occasion nous paraît d'autant plus pertinente qu'elle évoque une des figures les plus importantes de notre histoire, l'un des pères de la Confédération, Sir Georges-Etienne Cartier.

C'est au numéro 458 est de la rue Notre-Dame, à Montréal, que nous trouvons la maison de Sir Georges-Etienne Cartier, parc historique national, maison dont Parcs Canada est propriétaire depuis 1973 et qu'elle a ouverte au public il y a quelques mois. Diaporama sur Cartier, ta-

bleau de ce qu'était Montréal au 19^e siècle, évocation de la vie bourgeoise, reconstitution de la résidence de la famille Cartier constituent autant d'éléments qui rendent la visite très instructive et intéressante.

La vie de Cartier, politique, avocat, homme d'affaires, initiateur de lois qui prévalent encore, grand bourgeois et homme aisé, tout cela est raconté et de façon très vivante...

Nous disons "la maison" de Georges-Etienne Cartier. En réalité, il s'agit de deux maisons mitoyennes, l'une dite de l'est et, l'autre de l'ouest. Elles furent construites vers les années 1836-1838 par un Montréalais du nom de Ross.

En 1848, Cartier achète la maison de l'est et y habitera jusqu'en 1855. En 1862, il fait l'acquisition de l'autre qu'il occupera, sporadiquement, jusqu'à sa mort survenue en 1873. Un an après, la maison de l'est devient maison de chambres pour se voir transformée en hôtel dix ans après. L'autre partie, la maison de l'ouest, est baillée au Dr A.G.A. Richard qui y tient une clinique de vaccination et cela jusqu'en 1893.

La ville de Montréal effectuant des travaux, la maison de l'est doit être amputée quelque peu et, pour amoindrir les effets de cette mutilation, on décide d'unir et de modifier les deux maisons. On ferme le passage cocher sur toute sa profondeur, on revêt la façade de maçonnerie et on ajoute un toit à la Mansart.

Cependant, la demeure subira plusieurs incendies, des expropriations et des occupations multiples... Malgré cela, elle est, paraît-il, sensiblement dans l'état de la restauration de 1893 et les architectes lui reconnaissent une valeur certaine qui s'accorde bien avec l'évolution qu'elle a subie. Ajoutons, qu'en plus des deux maisons, Parcs Canada est propriétaire de la cour originelle située à l'arrière des bâtiments.

Adresse: 458 est, Notre-Dame, Montréal, Québec H2Y 1G9, tél: (514) 283-2282. Mme Anne-Marie Collins, régisseuse.



Portrait de Georges-Etienne Cartier par un des photographes célèbres du siècle dernier, William Notman. (Photo Parcs Canada)

Ah les années 50, triste époque pour trouver un imper mode à prix abordable... Aujourd'hui, c'est une autre histoire!

Manteaux tout temps London Fog pour dames chez Eaton

Un manteau tout temps qui a de la classe... à un prix raisonnable? Avant les années 50, c'était aussi ridicule d'y penser que d'espérer marcher un jour sur la lune! Mais à force de se creuser la cervelle, les génies de l'époque réussirent un coup de maître en combinant élégance et fonctionnalisme. Ce fut alors l'apparition du manteau London Fog en polyester et coton, qui depuis ce jour n'a cessé de susciter l'intérêt. Si certains de ses détails se sont transformés au gré de la mode, le manteau London Fog a conservé ses qualités premières: résistant à la pluie, lavable à la machine et surtout, abordable! Toutes les femmes peuvent trouver en London Fog l'expression de leurs besoins. Venez la voir la collection printanière qui est offerte chez Eaton

De notre collection London Fog

1. "Merika" avec col droit, glissière devant, pli au dos et ceinture. Bleu ou mauve. Tailles jeunes femmes 8 à 18.

160⁰⁰ ch.

2. "Leigh", trench au goût jour avec bavolet derrière et ceinture. Naturel seulement. Tailles jeunes femmes 8 à 18 et menues 6 à 16.

Pour des raisons hors de notre contrôle, cet article sera disponible à la fin février

165⁰⁰ ch.



Venez rencontrer Mme Lise Watier au rayon des cosmétiques, le samedi 22 février, à 14h00. C'est un rendez-vous d'élégance à ne pas manquer!

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX